



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2023

« Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder. Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure. Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences »

Extrait de la Charte de l'Association PLURADYS



SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION

I. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	3
I.1 Projet associatif	
I.2 Organigramme associatif	
I.3 Les bénévoles	
I.4 Les salariés	
I.5 Les membres des Equipes Ressources	
II. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COORDINATION DES ACTEURS	13
II.1 Comité de Pilotage Régional Formation	
II.2 Articulations avec les PCO	
III. ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX FAMILLES.....	18
III.1 Informations et orientation vers les ressources du territoire	
III.2 Appui à l'organisation des parcours complexes coordonnés	
IV. SENSIBILISATION ET FORMATION.....	39
IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles	
IV.2 Former et informer les acteurs de terrain	
V. EXPERTISE ET INNOVATION.....	51
V.1 Programme « Mieux vivre avec un trouble des apprentissages »	
V.2 L'autodétermination au cœur des parcours TND complexes	
VI. BILAN FINANCIER.....	55
CONCLUSION	60

INTRODUCTION

L'association PLURADYS présente à travers ce rapport **les activités menées en 2023 dans les différents domaines d'actions – Dispositif de Coordination, Formation, Développement territorial et Actions Famille** - avec une lecture qualitative, quantitative et analytique.

Pour rappel, PLURADYS est une association créée en 2007, qui intervient sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec la thématique des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant de la naissance à 18 ans. En janvier 2020, **l'ARS a reconduit le CPOM avec Pluradys, pour une durée de 5 ans (2020-2024)** en redéfinissant les orientations d'actions autour de 4 thématiques :

- Accompagnement et conseil aux familles : via un dispositif de coordination de santé de niveau 2 pour l'appui aux professionnels de niveau 1 et pour la coordination pluridisciplinaire des situations complexes (avec une mission ressources pour tous, s'appuyant sur une coordination du parcours diagnostique avec 3 trajectoires possibles selon les situations des enfants).
- Sensibilisation du grand public et formation des professionnels du champ de la santé, du médicosocial ou de l'enseignement : via son organisme de formation, certifié Qualiopi
- Expertise et innovation : participation à des études, animations de groupe de travail, expérimentations...
- Développement territorial et coordination des acteurs

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité du développement des années antérieures, tout en amorçant une profonde réflexion sur les évolutions à venir pour cette avant-dernière année du CPOM actuel.

Le dispositif de coordination concernait l'ensemble de la région, avec 9 équipes ressources pluridisciplinaires pour couvrir les 8 départements de notre région, et les besoins des 461 familles suivies.

L'organisme de formation a poursuivi lui aussi son développement, avec l'arrivée d'une nouvelle responsable de formation et une stagiaire en Master 2 de formation numérique. Nous avons œuvré à digitaliser nos supports, à ancrer les formats en e-learning dans la pratique de Pluradys, en se dotant d'outils spécifiques.

Concernant l'accompagnement des familles et des enfants, nous avons innové en expérimentant un programme d'accompagnement parent-enfant, basé sur un modèle ETP que nous prévoyons de déposer avec l'accord et les encouragements de notre ARS.

Plus globalement, cette action s'inscrit dans un schéma global de refonte de nos interventions, tournées bien plus au profit de l'accompagnement. Cette stratégie est actuellement à l'étude au sein de nos instances associatives, avec le lancement en Juillet 2023 d'un comité de pilotage de notre futur CPOM, incluant les membres du conseil d'administration et d'autres parents et professionnels invités à mener cette réflexion sur les évolutions de Pluradys.

Sur le plan financier, la dotation complémentaire de notre ARS a permis de compenser en très grande partie l'augmentation des coûts RH constatés en 2022. Le bilan comptable est exposé pour l'ensemble des domaines d'action ; l'analyse comptable complète et détaillée est disponible dans un document annexe (Cabinet CAPEC).

RAPPEL DU CONTEXTE



Depuis 2020, les recommandations de la Haute Autorité de Santé en lien avec les Troubles du Neuro Développement concernent l'ensemble des acteurs :

- Organisation des parcours diagnostiques et des filières de soins en lien avec les troubles des apprentissages
- Accompagnement de la personne avec Trouble du Développement intellectuel, et place de l'autodétermination
- Accompagnement à la scolarité à l'inclusion scolaire

Au total, les organisations évoluent tant sur le plan de la structuration des filières de soin, que sur le plan des approches conceptuelles et de la place laissée aux familles, dans une démarche désormais basée sur la prise en compte d'un écosystème autour du patient / élève / personne accompagnée.

La toute récente Stratégie Nationale TND 2023 -2027, publiée en décembre 2023, intègre ces nouvelles approches et réaffirme des axes d'intervention pour les 5 prochaines années.

Ainsi est réaffirmé que « Dans le respect de leur choix, tous les enfants, les adolescents et les adultes doivent bénéficier des bilans et des interventions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans tous les lieux que ce soit les crèches, les écoles, les universités, dans l'emploi, à l'hôpital ou qu'ils soient accompagnés dans le secteur médico-social. L'exigence de montée en compétence des professionnels doit être notre boussole, tout comme le contrôle des pratiques dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) pour que la qualité des accompagnements devienne la norme en toutes circonstances et en tous points du territoire, pour que les droits fondamentaux soient toujours respectés. Plus qu'une obligation, c'est un enjeu de dignité. »



En pratique, PLURADYS s'inscrit pleinement dans cette stratégie nationale et apporte en Bourgogne-Franche-Comté une réponse globale aux familles et aux professionnels, incluant une orientation vers tous les dispositifs de nos territoires, respectant les recommandations de filières de soins, contribuant à une meilleure coordination des acteurs, et plaçant les familles au cœur de ce système complexe, leur donnant la capacité de dire et d'être actrice.

Ceci nécessite en amont un réel travail de veille et de relations partenariales, d'identification des ressources et de structuration. La spécificité de l'accompagnement de ces patients – enfants- est la notion de **trajectoire** mais aussi la prise en compte de **la parentalité, avec la dimension éducative et la notion de coéducation**, d'où le décloisonnement important et strictement nécessaire avec les institutions sociales et éducatives.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

I.1 Projet associatif

PLURADYS tend à répondre aux besoins des professionnels locaux (quel que soit leur mode d'exercice), à créer du lien entre eux, établir des passerelles afin que les parcours diagnostiques soient le plus fluides possible. En tant que dispositif de coordination, il s'agit **de créer du maillage** et non pas de se substituer aux acteurs existants, **d'établir des liens au niveau clinique et stratégique : projets inter-institutionnels, activités de formation, de sensibilisation...**

Dans cette finalité, les 4 domaines d'action – (dispositif de coordination, organisme de formation, développement territorial – expertise) **interagissent l'un au bénéfice de l'autre, dans le but ultime de l'amélioration des pratiques dans le domaine des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant.**

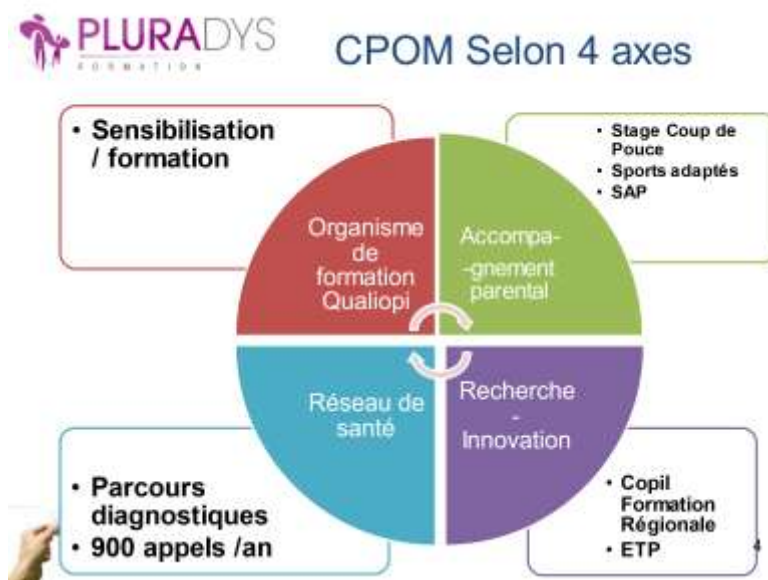
Le dispositif global repose sur **un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire** ainsi que sur des **partenariats de fonctionnement** (Education Nationale, Centres Hospitaliers, Centre Génétique, Association d'éducation Populaire...).

PLURADYS organise et développe ainsi d'une part l'information et l'orientation vers les ressources du territoire, et d'autre part, met en place des procédures d'appui aux professionnels de niveau 1 et des parcours diagnostiques coordonnés de niveau 2 pour des enfants en situation dite complexe.

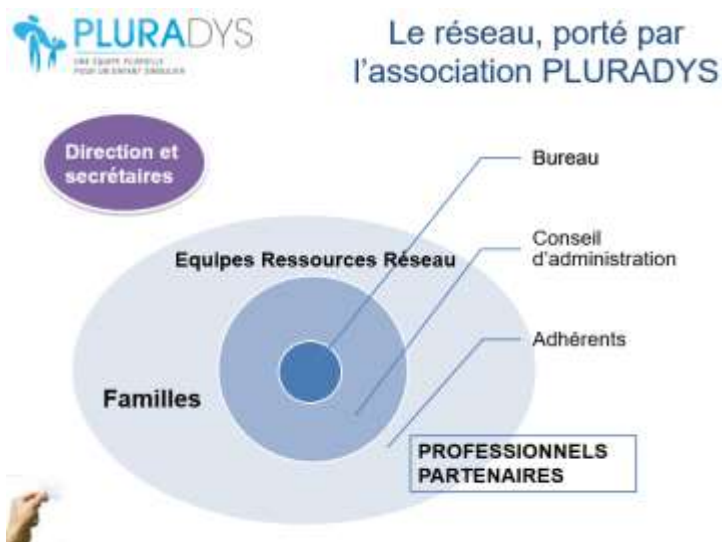
PLURADYS est soucieux de transparence, d'efficacité, de liberté de choix du praticien et des actions thérapeutiques, partant du principe que **la famille doit être au cœur de son projet.**

Des procédures sont mises en place pour **un parcours patient avec dossier partagé,** complété par **des outils de recueil de l'information** provenant des différents acteurs déjà rencontrés par la famille ou le patient.

PLURADYS veut ainsi offrir aux familles la possibilité d'accéder à **un parcours coordonné basé sur la transdisciplinarité entre les professionnels du monde de la santé, de l'éducation et du secteur social.**



1.2 Organigramme



1.3 Les bénévoles

Le conseil d'administration se réunit de façon trimestrielle, le bureau de façon mensuelle, en associant autant que de besoin la directrice régionale, la directrice adjointe ou la responsable ingénierie formation.

L'association s'appuie aussi sur l'implication des adhérents de l'association, bénévoles, présents sur une action déterminée, ou par leur présence lors des journées de formation ou grand public organisées par l'association.

Le dispositif de coordination dispose de 9 antennes départementales couvrant ainsi la totalité de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, pourvues d'une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeutes, médecins coordinateurs, orthophonistes, psychologues, psychologues spécialisés en neuropsychologie,

L'administration du dispositif de coordination est confiée à un Conseil d'Administration composé de 18 membres maximum, élus pour 5 ans lors de l'Assemblée Générale des adhérents. Les membres sont rééligibles.

Les 2/3 au moins du Conseil d'Administration sont des professionnels. Un quota de 2 personnes au moins est réservé à la représentativité de chaque département du territoire concerné par les actions de l'association.

Conseil d'Administration au 29.06.23

11 membres

Aline CLAUDON LAURENT (70), neuropsychologue ; Aurore DUCHATELLE (90), ergothérapeute ; Catherine GUILLAUME-BAUDET (39), pédiatre ; Jean-Louis GUIMAS (21), Pédiatre ; Marie-Jo MAURICE (21), Cadre Assistante sociale retraitée ; Marie PREVOST (25), Parent

Dont les 5 membres du Bureau

Fabienne BRIET (58), Secrétaire adjointe; Elodie DAMBRINE (89), Trésorière ; Stéphanie GENOT (21), Présidente ; Charline RABIER (39), Secrétaire ; Gaëtane GIRES (70), Vice Trésorière ;

I.4 Les salariés

Sophie SALTARELLI, Directrice – Coordinatrice santé Mélody FOURCAULT, Directrice Adjointe Virginie THOMAS-BROUSSE, Chargée de mission formation
Secrétaires : Loanna MAENDLY, Aline PERE, Laurence VANGI, Cécile RICOT Assistante formation : Amélie VERNICE

Au 31 décembre 2023, PLURADYS compte **6.4 ETP** :

- 4 secrétaires, soit 3.20 ETP
- 1 assistante formation, à 1 ETP
- 1 directrice adjointe, à 0,90 ETP
- 1 directrice générale et coordinatrice santé à 0.70 ETP
- 1 chargée de mission formation à 0.50 ETP

Les secrétaires assurent les missions de gestionnaire de parcours et suivent les parcours coordonnés des patients par département, **en plus d'autres missions spécifiques de l'association** :

Aline PÈRE	Gestion des parcours 21-39
Loanna MAENDLY	Gestion des parcours 25-70-90
Cécile RICOT	Gestion des parcours 71-89 Suivi des indemnités financières
Laurence VANGI	Gestion des parcours 58
Amélie VERNICE	Gestion administrative des formations

I.5 Les membres des Equipes Ressource du Dispositif de coordination (ERR)

Une équipe est constituée d'au moins : un médecin, un neuropsychologue, un ergothérapeute, un psychomotricien, un orthophoniste, un psychologue.

Le rôle de cette Equipe ressources du dispositif de coordination est d'assurer la représentativité des champs disciplinaires de la santé lors de l'étude du dossier d'un patient, en complément des professionnels travaillant déjà auprès de l'enfant (ils sont en lien avec l'équipe de professionnels existants et la complètent, au besoin, afin de permettre un regard pluridisciplinaire). Ils ont aussi pour mission d'assurer le lien avec leurs collègues, d'assurer une veille dans leur domaine professionnel et de transmettre des informations, intervenir dans des actions de formation du dispositif de coordination.

Membres des 9 Equipes Ressources Dispositif de coordination de la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE:

Selon les départements, certaines professions sont représentées par deux professionnels qui se relaient.

Equipe Ressources 21

Dr Véronique DULIEU, médecin MPR
Dr Jean-Louis GUIMAS, pédiatre
Dr Virginie BOLLOTTE, médecin

Julie LAPREVOTTE, ergothérapeute
Julie DEMANGEOT, neuropsychologue
Sophie SALTARELLI, orthophoniste
Mila SOKOLOWSKI, psychomotricienne
Christelle DETABLE, psychologue

Equipe Ressources 70

Dr Bruno COUPE

Aïne CLAUDON-LAURENT,
neuropsychologue
Sophie GALLINET, psychomotricienne
Gaëtane GIRES, orthophoniste
Sylvie WEBER, ergothérapeute
Céline BAYET, ergothérapeute

Equipe Ressources 71

Dr Catherine FLANDRIN, médecin PMI
Dr Céline MICHELET-DUCARME, pédiatre
Dr Aurélie COSTET, médecin

Rachel CHARBONNIER, neuropsychologue
Magali CHRISTEL, orthophoniste
Julie POWELL, ergothérapeute
Brigitte FERRIER, ergothérapeute
Marie-Claire GAUDRAY, psychologue
Julia CANELL, neuropsychologue
Elodie VALLA, orthophoniste

Equipe Ressources 39

Antenne de Lons le Saunier

Dr Claire GIRARDIN, médecin

Gaëlle BLERVAQUE, psychomotricienne
Stéphanie CHARIOT-AUCHERE,
neuropsychologue
Aurélie KLINGUER, psychologue
Alexia PIOT, orthophoniste

Equipe Ressources Territoire Nord Franche Comté

Dr Sabrina WAGNER, neuropédiatre
Dr Françoise DENIER, médecin

Marine RENARD, orthophoniste
Marion BEUZEVILLE, psychomotricienne
Caroline COLLERY, psychomotricienne
Aurore DUCHATELLE, ergothérapeute
Pascale CHRETIEN, neuropsychologue
Karen KIRSCHNER, ergothérapeute
Lise MASIELLO MAITREJEAN,
orthophoniste

Equipe Ressources 25

Dr Anne-Claude RIGOLOTT, pédiatre
Dr Christelle VIROT, pédiatre
Dr Béatrice GRIMON, pédiatre

Pierrick BOYER, psychomotricien
Agnès CHAUVIN, orthophoniste
Gwenaëlle DUJON, ergothérapeute
Sébastien HAGUE, neuropsychologue
Julia RECH, ergothérapeute
Raphaël VIELLARD, orthophoniste

Antenne de Dole

Dr Jane DUCHENE, pédiatre
Dr Catherine GUILLAUME-BAUDET,
pédiatre
Dr Muriel OCHS CHAUVIN,

Jordan DA SILVA, orthophoniste
Anaïs TISSIER, neuropsychologue
Céline RABAT-RUIZ, psychologue
Charline RABIER, psychomotricienne
Fanny MOTTIN, ergothérapeute

Equipe Ressources 89

Dr Jean-Louis GUIMAS

Elodie DAMBRINE, ergothérapeute
Hélène SIBERA-ROSSIGNOL,
neuropsychologue
Corinne HUGOT, orthophoniste
Marie-Charlotte KRAMP-DENHAUT,
psychologue
Aude QUENTIN, psychomotricienne
Frédérique LENORMAND, psychomotricienne

Equipe Ressources 58

Dr Brigitte MIGNEAU, médecin
Dr Patricia PLUMET, ~~pedopsychiatre~~

Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute
Fabienne BRIET orthophoniste
Estelle CHARTREL-MATTESCO,
neuropsychologue
Caroline FOURNIER, ergothérapeute
Gilles PAUMIER, orthophoniste
Mélanie FIGOURY, psychologue

Bienvenue aux nouveaux membres des Equipes Ressources venus renforcer les équipes en 2023 !



**Frédérique
LENORMAND**
Psychomotricienne
ERR de l'Yonne (89)



**Dr Aurélie
COSTET**
Médecin ERR Saône-et-
Loire (71)



**Aude
QUETIN**
Psychomotricienne
ERR de l'Yonne (89)



**Laura
CANNEL**
Neuropsychologue ERR
Saône-et-Loire (71)



**Marie-Charlotte
KRAMP-DENHAUT**
Psychologue ERR de
l'Yonne (89)



**Dr Patricia
PLUMET**
Médecin pédopsychiatre
ERR de la nièvre (58)



**Anaïs
TISSIER**
Neuropsychologue
ERR Jura-Dole (39)



**Dr Virginie
BOLLOTTE**
Médecin
ERR Côte-d'Or (21)



Céline BAYET,
Ergothérapeute
ERR de Haute-
Saône (70)



Julie POWEL,
Ergothérapeute
ERR Saône-et-
Loire (71)

Journée de travail annuelle des membres des Equipes Ressources :

Notre journée de regroupement a réuni le 10 novembre 2023, 35 professionnels de nos équipes ressources au collège de Longvic, pour une journée d'études sur l'Entretien Motivationnel, journée animée par Glori Cavalli-Euvrard. L'objectif était de former l'ensemble de nos professionnels aux enjeux et concepts de base de l'Entretien Motivationnel. L'association souhaite en effet transformer la démarche des entretiens menés à Pluradys, afin d'inclure une approche basée sur l'autodétermination des personnes que nous accompagnons. Une expérimentation est ainsi menée en ce début 2024 avant de généraliser de nouvelles conduites d'entretien lors de nouvelles actions que nous développerons en 2025.



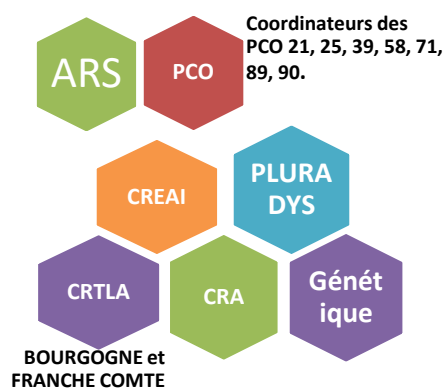
**DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET
COORDINATION
DES ACTEURS**

II.1 Comité de pilotage régional de formation

Dans le cadre du déploiement de la première Plateforme de Coordination et d'Orientation de notre région sur la Saône-et-Loire, les acteurs de niveau 3 (CRA, CRTLA, Défi Bourgogne) et Pluradys ont été amenés en 2019 et début 2020 à mener une réflexion partagée concernant la formation des acteurs du secteur de la petite enfance afin d'en faciliter le repérage et le dépistage. Cette réflexion avait abouti à la proposition d'un plan d'action coordonné entre l'ensemble de ces acteurs, qui devait être proposé à l'ensemble de la grande région, auprès des acteurs de niveau 3 de Besançon notamment. En raison de la crise sanitaire, **la constitution de ce groupe régional a été réalisé en novembre 2021**. Compte tenu du déploiement des PCO sur tous les départements de notre région (à l'exception de la Haute-Saône), l'ARS a sollicité des financements dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours. Une enveloppe a ainsi été allouée par la DREETS à cet effet. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs de niveau 3 et des coordinateurs des PCO de la région et PLURADYS se sont concertés et ont proposé la mise en œuvre d'un

plan d'action commun, pour 2 années, dont PLURADYS est le porteur opérationnel.

Deux axes ont ainsi pu être déclinés, après une phase au 1^{er} semestre de co-construction des contenus pédagogiques et supports d'intervention.

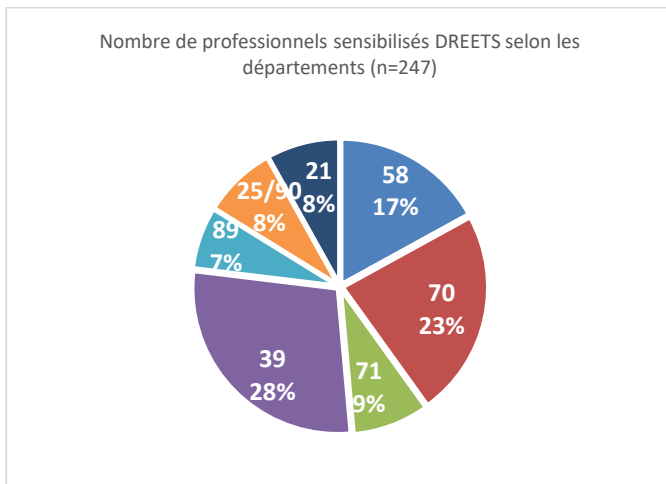


Cette intervention a été reconduite en 2023, sur une reconduction de crédits de la DREETS.

Axe 1 : Information - Sensibilisation

- ⇒ Action en 2 modules de 3 heures chacun, soit 6 heures d'intervention
- ⇒ Contenu : Actualisation des connaissances TND / Signes et outils de repérage et dépistage en motricité et communication / Parcours diagnostique et structuration des dispositifs et acteurs du territoire (dont PCO).
- ⇒ Cette action a été déployée 7 fois en 2023 pour un total de 247 professionnels de la petite enfance.





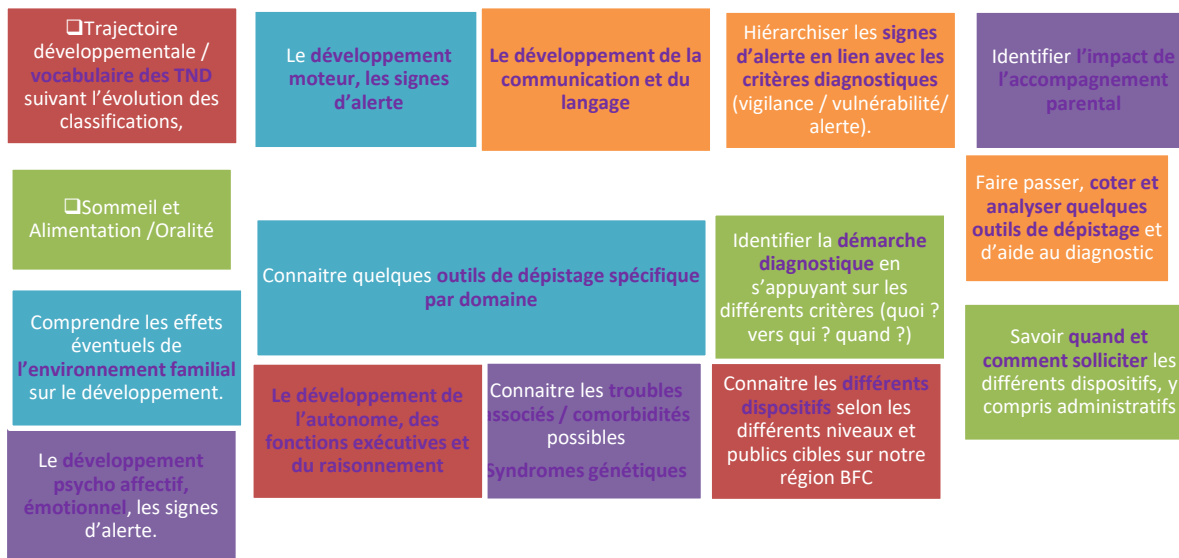
Axe 2 : Formation

- ⇒ Session de 5 jours de formation modulaires (7h x5 jours avec 2 formateurs intervenants simultanément suivant les modules) reconduite 2 fois par an (1 secteur Bourgogne et 1 secteur Franche-Comté).
- ⇒ Contenu : module initial sur le rôle des professionnels dans le cadre des parcours du repérage au diagnostic en lien avec les TND puis 4 modules complémentaires en lien avec les repères de développement, et signes d'appels et outils à manipuler pour favoriser le développement de l'enfant, effectuer dépistage et diagnostic - un spécifique aux rôles du médecin et 3 ciblés sur les domaines cognitif, moteur, sensoriel
- ⇒

⇒ et des interactions et de la communication.



Programme des sessions de formation co construites par le COpil Formation Régionale TND en Bourgogne-Franche-Comté avec répartition des thématiques suivant les 5 jours :



24 professionnels ont pu suivre la session de Besançon en décembre 2023 et 24 autres professionnels sont inscrits sur la session de mars (à Dijon).

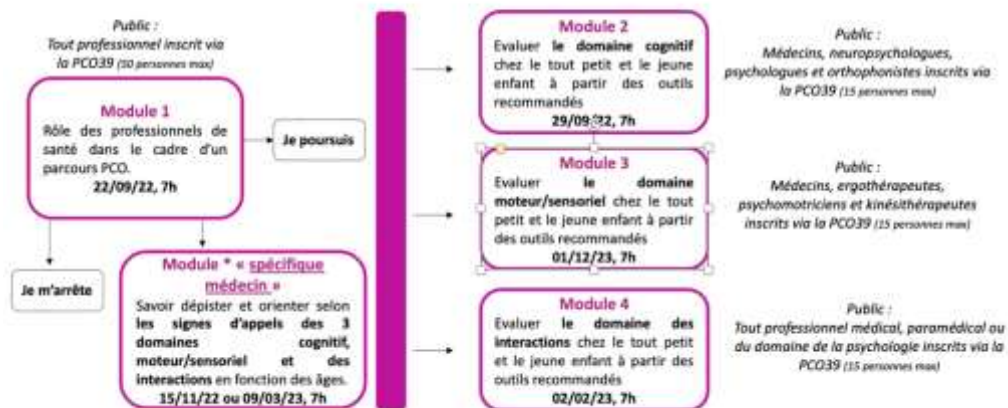
Cette formation est très largement appréciée (Note générale de satisfaction à 9,6/10), en lien avec la diversité, la disponibilité et l'expertise des intervenants. Cette formation est appréciée aussi pour son aspect très pratique, transférable dans l'exercice professionnel des stagiaires.

Ces 2 axes seront reconduits en 2024, avec l'ajout de l'axe 3, avec la création de capsules vidéo.

II.2 Articulation avec les PCO

La **Plateforme de Coordination et d'Orientation 39** a fait appel à Pluradys afin de monter une proposition de formation 2022-2023, à destination des professionnels de santé du département du 39.

Cette formation « **Participer à la démarche d'évaluation précoce des TND avec la PCO39** », organisée en 5 modules distincts, a permis aux professionnels médicaux, rééducateurs ou psychologues d'actualiser et approfondir leurs connaissances dans le domaine du neurodéveloppement pour les enfants de 0/6 ans. Ainsi tout professionnel adhérent ou non à la PCO39 s'est vu offrir ces modules de formation afin d'améliorer la pratique des professionnels sur le territoire et de favoriser les liens avec la PCO. Cela a également été l'occasion de rencontres entre professionnels du territoire du Jura. Après un module initial sur les connaissances de base « Rôles des professionnels dans le cadre d'un parcours PCO », chaque professionnel pouvait s'inscrire à la thématique de son domaine.



Le module 1 est fortement recommandé mais non obligatoire pour accéder aux modules 2, 3, 4 et 5

→ Au total, 45 professionnels représentant 8 professions différentes ont bénéficié entre 3,5 et 35h de formation, avec un excellent niveau de satisfaction.

Modules	Nb de professionnels	Moyenne satisfaction
Module 1	25	17,6/20
Module 2	14	17,6/20
Module 3	22	18,4/20
Module 4	18	18/20
Module 1 bis et 5	11	19,6/20
Total 6 modules		18,24/20

Tableau 1 : Heures de formation et nombre de professionnels par modules

Profession	Nb de professionnels
Educatrice spécialisée	1
Ergothérapeute	7
Infirmière	2
Masseur-Kinésithérapeute	4
Médecin généraliste	5
Médecin (interne et externe)	3
Orthophoniste	3
Psychologue	3
Psychologue EN	10
Psychomotricien	7
Total 6 modules	8 professions différentes – 45 professionnels distincts

Tableau 2 : Répartition des professionnels

**ACCOMPAGNEMENT
ET
CONSEILS AUX FAMILLES**

III.1 INFORMATION ET ORIENTATION VERS LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

L'ensemble des actions de PLURADYS repose sur une connaissance et un maillage des professionnels impliqués dans le parcours des enfants et adolescents.

Il s'agit donc, chaque année, et pour chaque territoire, de veiller au repérage des nouveaux professionnels, de solliciter les acteurs, tout mode d'exercice, afin de maintenir ou développer :

- **Un répertoire opérationnel des ressources**
- **Un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire**
- **Des partenariats de fonctionnement**

Avec le déploiement des Plateformes de Coordination et d'Orientation, Pluradys a finalisé la rédaction des critères d'éligibilité et d'orientation des PCO vers Pluradys et de Pluradys vers PCO afin de clarifier les modalités d'orientation et de parcours.

Ainsi, il est essentiel que les professionnels et les patients soient conscients que :

- Les PCO sont destinés à des demandes de 1ère intention, pour des enfants de moins de 7 ans, et sur une durée déterminée de 18 mois maximum,
- Tandis que PLURADYS s'adresse à des patients de 2ème intention, qui ont déjà bénéficié d'une prise en soin, mais pour laquelle des interrogations persistent quant au diagnostic ou comorbidité potentielle, ou bien encore en cas d'absence de coordination dans des prises en soins plurielles ou de difficultés d'accès aux soins, pour des patients en situations complexes, quel que soit l'âge entre 0 et 18 ans.

A- Information et conseils aux familles

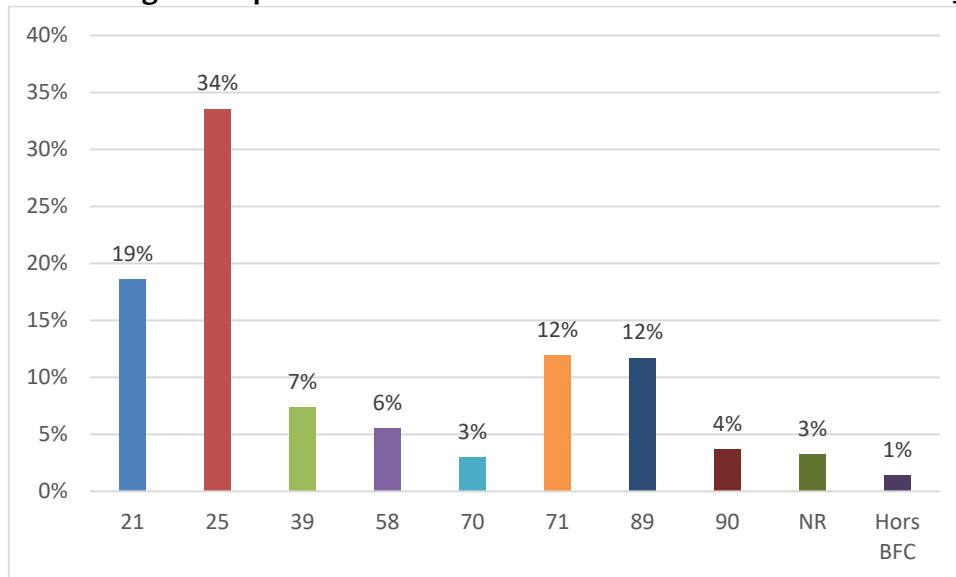
Différentes actions sont déclinées sur l'ensemble de la région :

- Dans le cadre de la journée des DYS en Octobre de chaque année, **une semaine de conférences grand public sous la forme de webinaires et de journées en présentiel** dans 2 départements de la Bourgogne-Franche-Comté, par rotation chaque année.
- **Des soirées d'accompagnement parental**, en visio et en présentiel sur toute la région
- **Des activités adaptées** pour les enfants avec TND
- **Des nouveaux projets à découvrir**

- **Journées des DYS 2023 :**



Département d'origine des personnes inscrites à la semaine des DYS en visio en 2023 (n=436)



- **Soirées d'accompagnement parental :**

Grâce au soutien des dispositifs REAAP des départements 21-25-39-58-89, PLURADYS a poursuivi les soirées d'accompagnement parental. Destinés aux parents, ces temps d'échanges ciblés sur une thématique, leur permettent d'avoir des informations et des pistes concrètes d'aides à mettre en place, mais également d'échanger avec des professionnels et avec d'autres familles.

Nous avons poursuivi la proposition de ces soirées en visioconférence via zoom, ce qui permis également de mutualiser les aides obtenues des différents dispositifs REAAP de la région Bourgogne et du département du Jura.

A noter, quelques nouveautés cette année :

Burn Out parental : quand on n'arrive plus à suivre avec un enfant TND

L'orientation scolaire des enfants avec DYS : quels critères prendre en compte ? (à partir de la 5ème)

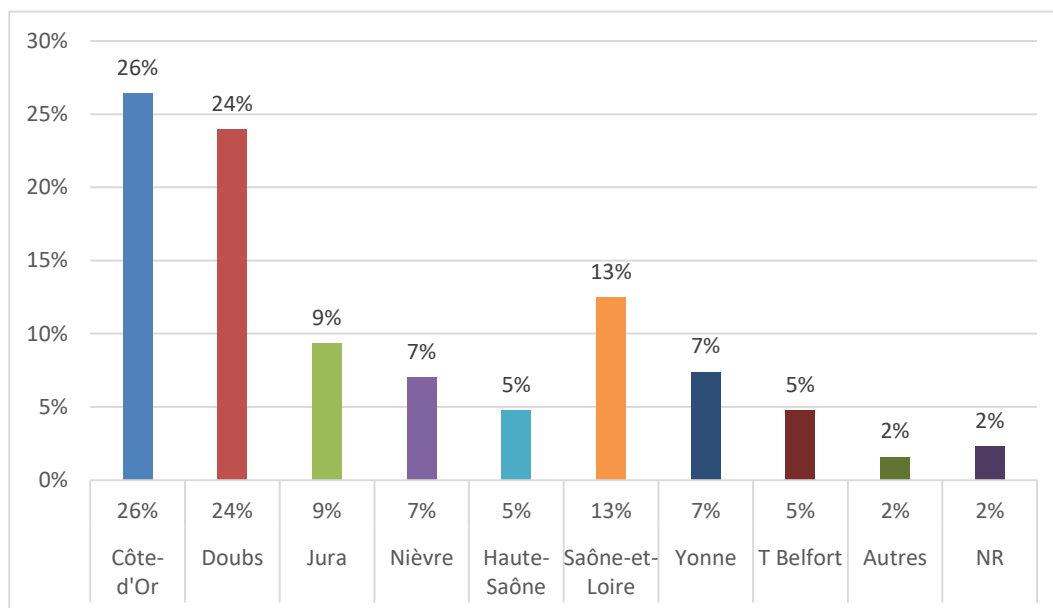
La gestion du sommeil chez les enfants DYS (6- 11 ans)

La gestion des émotions chez les enfants à besoin spécifiques (11-15 ans)

Participations des familles : **568 participations aux ateliers, de près de 290 familles différentes.**

Nombre de soirées proposées : **46 soirées**

Département d'origine des inscrits aux soirées



- **Sports adaptés pour les enfants présentant des troubles des apprentissages et/ou du développement :**

Chaque année nous avons à cœur de proposer aux enfants (21), des sports adaptés afin qu'ils puissent se dépenser et surtout s'amuser ! Pour l'année 2023/2024 nous poursuivons nos actions avec deux sports différents :

- Multisport adapté (partenariat STAPS Université de Bourgogne) : Jeux d'opposition (lutte, judo) et Jeux de ballon (basket, volley, spick ball), le mercredi de 16h45 à 17h45, dans les locaux du STAPS à Dijon.
- Danse Urbaine adaptée (partenariat La Turbine, Talant) : le vendredi de 17h30 à 18h30 à la Turbine à TALANT

Merci au Lions club doyen et la Banque populaire pour leur soutien !

Représentation à l'occasion du goûter de Noël des 12 danseurs, les « Yga » à la Turbine, le 15.12.23.



- **Stage « coup de pouce » pour les DYS : préparer sa rentrée au collège (6^{ème}-5^{ème})**

Le passage en 6^{ème} puis en 5^{ème} est un moment clé de **l'apprentissage de l'organisation et des méthodes de travail pour les enfants. Les enjeux sont encore plus marqués chez les enfants avec des troubles neurodéveloppementaux.** En effet le rythme change, les exigences sont plus élevées et l'accompagnement moins personnalisé. L'enfant se retrouve seul avec ses difficultés pour commencer cette nouvelle étape des apprentissages. Nous avons pu renouveler grâce au soutien du **Lions Club Dijon**



Doyen, un stage d'apport méthodologique à destination des jeunes avec troubles des apprentissages, à Dijon et en proposer un à Belfort, grâce à **InnerWheel 90**.

Ce projet a été conçu en se basant sur **le concept d'autodétermination** incluant dès la construction des contenus et au fur et à mesure des séances, une grande place aux parents et aux enfants (expression des besoins, choix des outils...). Les séances ont permis de rassurer l'enfant sur ses compétences, de lui proposer des outils et stratégies d'organisation, d'apprentissage.

Ces stages se sont déroulés dans les locaux de l'association PLURADYS à Quétigny pour le groupe Côte-d'Or et au centre social et culturel Bellevue à Belfort.

Les ateliers étaient animés par 2 professionnels. Les enfants étaient accueillis seuls de 9h à 11h puis les parents rejoignaient le groupe pour la dernière heure.

Ainsi, au total 11 familles ont participé à ce stage autour des thématiques suivantes :

- L'organisation : « comment j'organise mon sac, mon matériel, mon planning ».
- Comment apprendre une leçon
- La compréhension des consignes
- L'utilisation d'un document

- **Programme d'accompagnement pour les enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux (TND) et leurs parents :**

Grâce, encore, au financement du **Lions Club Dijon Doyen**, nous avons proposé un programme d'accompagnement spécifique parents/enfants intitulé : « Mieux vivre avec un trouble des apprentissages ». Cette action s'intègre également dans un travail de thèse d'un orthophoniste.

L'objectif de ce programme est d'améliorer la propre qualité de vie des parents ainsi que celle de leur enfant.

En pratique ce programme se déclinera sur **7 à 8 séances le samedi matin, en présentiel le plus souvent, avec les enfants et/ou les parents.**

Les séances ont été réalisées entre février et mai 2023.

7 jeunes et leurs parents âgés de 10 à 13 ans, avec Troubles Neuro Développementaux complexes ont participé à ce programme d'accompagnement décliné sur 7 ateliers. Ce projet novateur s'inscrit dans une démarche d'Education Thérapeutique du Patient.

PLURADYS
FORMATION

« MIEUX VIVRE AVEC UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES »

Programme d'accompagnement pour les enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux (TND) et leurs parents.

7 ATELIERS
Samedis
de 10h à 12h
De fin Février à
Mai 2023

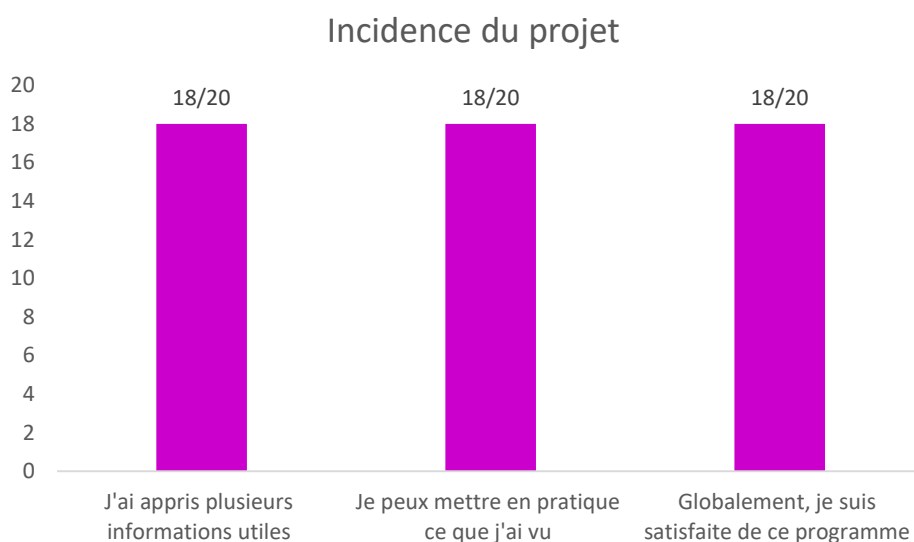
Groupe de 8 binômes parents-enfant
9 à 13 ans
CM1 à la 5^{ème}
Diagnostic TND posé (hors TDAH et autisme)

5 séances à PLURADYS
16 rue du Cap Vert
21800 QUETIGNY
+ 2 séances en visio

Les objectifs étaient :

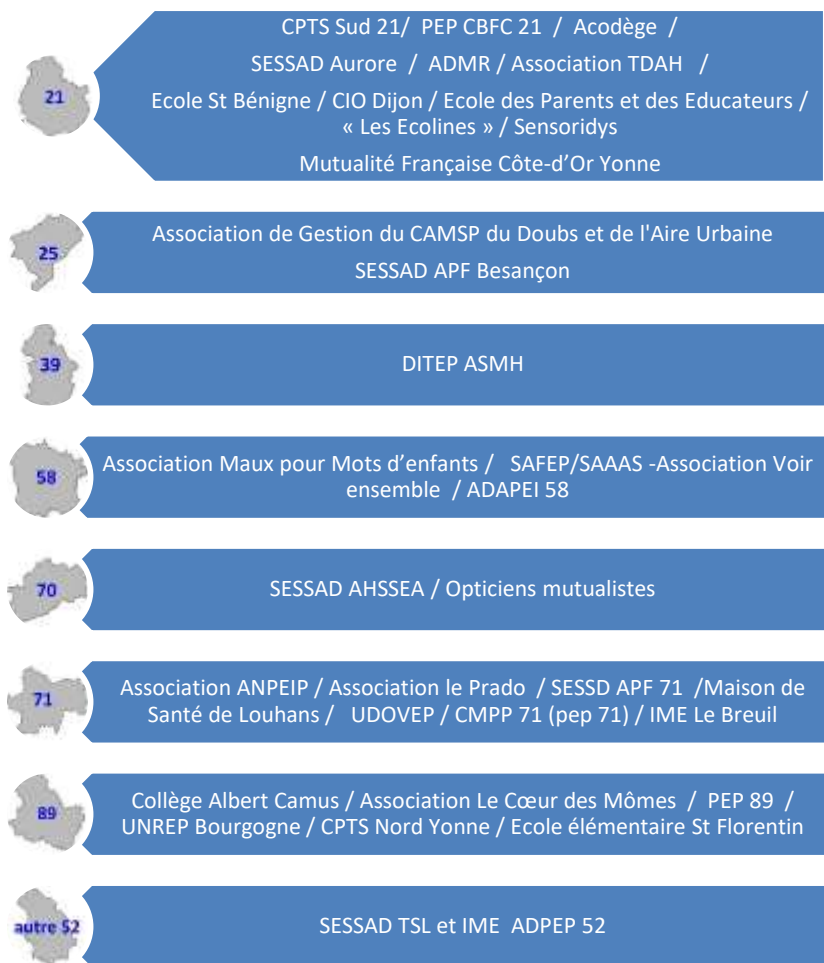
- Mieux appréhender leur diagnostic et/ ou leur fonctionnement ; difficultés et forces / talents !!
- Identifier les répercussions scolaires et au quotidien
- Renforcer l'autodétermination dans la mise en place des adaptations et rééducations éventuelles

Le taux de participation a été de 100%. Les résultats d'impact montrent que la prise en soin des enfants TND et leur famille peut, en plus des rééducations habituelles, s'accompagner d'une intervention compensatoire de type socio-émotionnel avec une approche thérapeutique centrée sur le patient. **Un programme psycho-éducatif spécifique aux TND peut répondre à ce type d'intervention.**

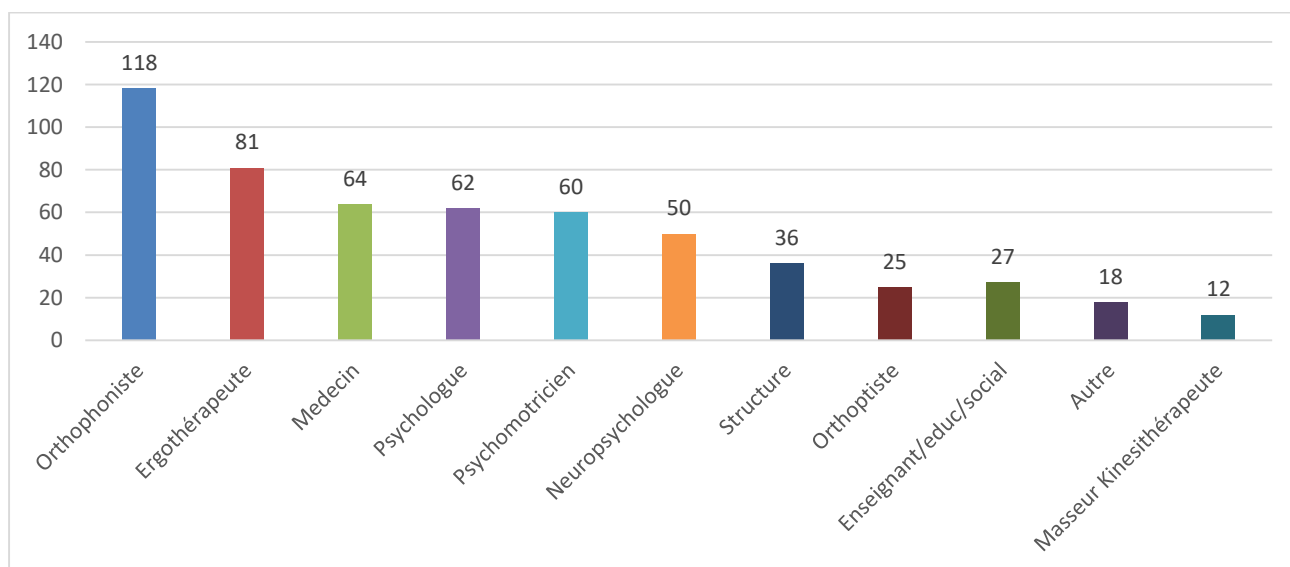


B. Les professionnels adhérents

Au 31 décembre 2023, PLURADYS compte désormais **553 « professionnels » adhérents**.
Parmi les professionnels adhérents, on compte **35 structures/associations** :



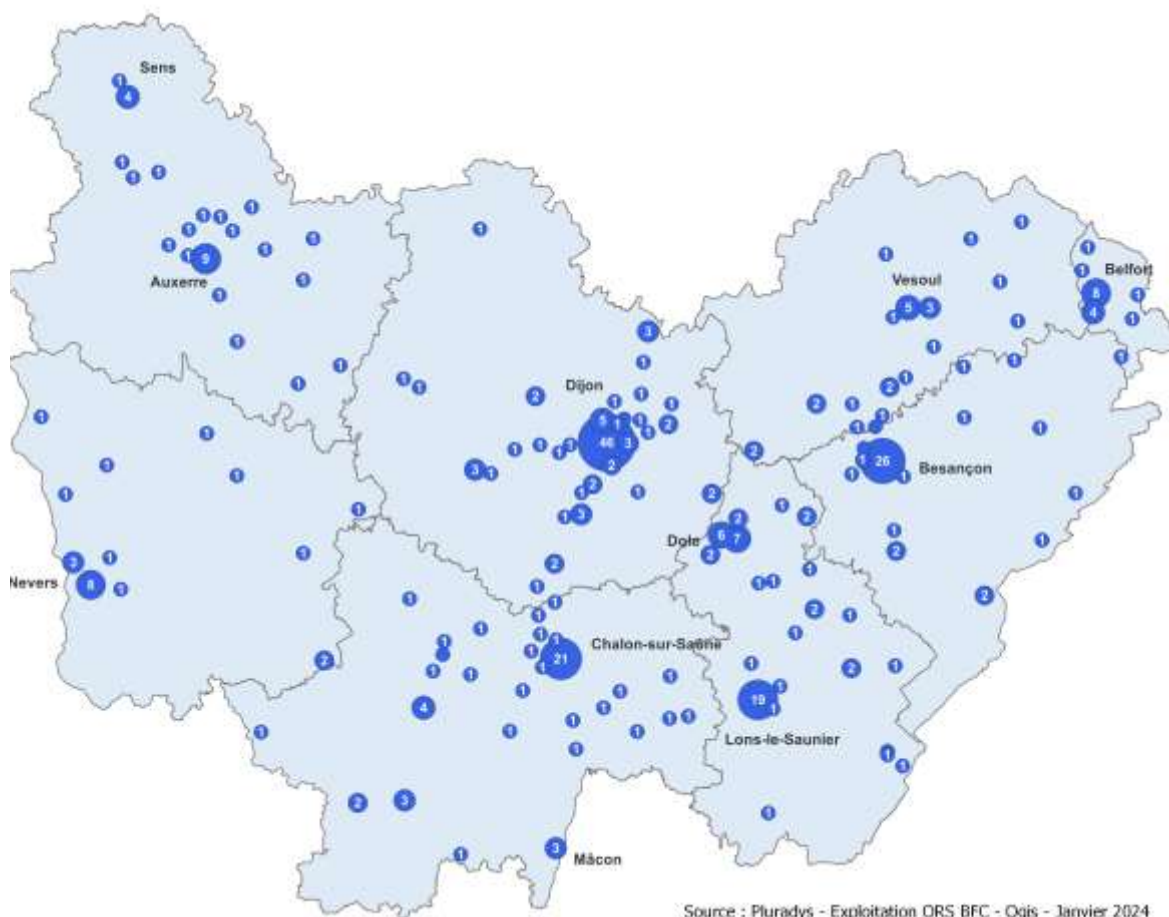
Répartition des professionnels adhérents (structures comprises) N = 553 / Au 31.12.2023



L'ensemble de ces professionnels adhérents reçoivent les informations du dispositif de coordination, participent aux actions de sensibilisation ou de formation. Ils contribuent aux parcours diagnostiques de leurs patients le cas échéant en participant aux réunions de synthèse pluridisciplinaires qui leur sont proposés.

Une partie d'entre eux reçoivent des nouveaux patients, adressés par Pluradys pour des évaluations visée diagnostiques, comme l'indique la carte ci-dessous avec la répartition dans la région :

Professionnels susceptibles de recevoir les enfants au 31/12/2023 * N = 349



**Les professionnels adhérents sont la plupart du temps des professionnels de santé et psychologues qui acceptent de recevoir des enfants pour réaliser des bilans dans le cadre d'un parcours coordonné par le dispositif de coordination. Ce sont eux que nous appelons « professionnels évaluateurs » en distinction de professionnels non concernés par ces évaluations cliniques diagnostiques (enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs mais aussi des professionnels de santé ou psychologues qui ne peuvent ou ne souhaitent pas réaliser de bilans dans le cadre du dispositif de coordination mais qui souhaitent soutenir et recevoir les informations du dispositif de coordination).*

Pour accompagner ces professionnels à la pratique des parcours diagnostiques coordonnés complexes, des actions de formation sont renouvelées chaque année, avec des journées en présentiel, internes aux membres des équipes ressources du dispositif de coordination, et des actions à destination de l'ensemble des professionnels adhérents, en présentiel et en visio conférence sous la forme de webinaires.

- **La journée de formation inter-ERR** a ainsi pu être renouvelée, *les professionnels* ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (durée 6h30) en vue d'améliorer leurs pratiques internes au dispositif de coordination.
- **La formation annuelle** « Le parcours diagnostique des TND au sein du dispositif de coordination Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements ». 7 professionnels ont ainsi découvert le fonctionnement de Pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse pluridisciplinaire afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus au regard d'un TND complexe.
- **Le format webinaire**, lancé fin 2021, s'est poursuivi, sur des formats courts, 30 minutes à 1 heure, sur des thèmes précis :
 - *Dossier MDPH : contenu et procédure Pluradys*
 - *Le bilan des habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA*
 - *Les recommandations Autisme : quid pour les parcours diagnostiques Pluradys ?*
 - *Comment contribuer au diagnostic différentiel avec l'aide de Pluradys ?*
 - *Prendre en compte la sensorialité dans les TND*

C. Les professionnels non adhérents

Par définition, **PLURADYS, en tant que dispositif de coordination, travaille avec tous les professionnels du territoire et pas seulement avec les adhérents.**

Des partenariats existent et peuvent alors faire l'objet de conventions :

Rectorat de l'académie de DIJON et BESANCON, Centre Ressources Autisme de Bourgogne, Centre génétique du CHU de Dijon, CH de Nevers, Chalon-sur-Saône, de Lons-le-Saunier, de Dole, le SESSAD AHSSEA en Haute-Saône.

Des partenariats informels existent, notamment avec la pédopsychiatrie ou bien avec certains centres médico-psychologiques. **Ainsi, nombreux sont les partenariats qui ne font pas l'objet de formalisation écrite : Collectivités territoriales, Centre DEFI, CRTLA, Ville d'Auxerre, Ville de Nevers, Agglomération de Chalon-sur-Saône, Ville de Dole et de Lons-Le-Saunier, CAMSP du Doubs et Aire Urbaine, Maison de santé et Pmi de Belfort...**

Chaque année, nous organisons **un colloque ouvert à l'ensemble des professionnels de la grande région, adhérents ou non**, dans une optique de diffusion des connaissances et d'amélioration des pratiques, en lien avec le diagnostic des troubles neuro développementaux.

La 13ème édition du colloque régional s'est ainsi déroulée en juin 2023.

Pluradys est administrateur au sein de la Fédération Nationale des Dispositif de coordination de Santé – Troubles du Neurodéveloppement des Apprentissages de l'enfant/adolescent (FNRS-TNA) : Sont mutualisés nos exemples d'actions, de partenariats, d'interventions / publications. La Fédération est représentante lors des discussions avec les institutions nationales, elle est aussi force de proposition et organise un colloque national tous les deux ans.

Nous avons accueilli début Juillet 2023 le bureau et les membres du conseil d'administration, à Dijon.

III.2 APPUI A L'ORGANISATION DU PARCOURS DIAGNOSTIQUE

La prise en charge de ces troubles / pathologies repose sur une évaluation initiale, **évaluation dite par « élimination » avec deux dimensions : temporelle (par étapes) et dynamique (suivant l'évolution).**

Il s'agit de :

- Eliminer les aspects médicaux et sensoriels,
- Puis évaluer le fonctionnement suivant les signes d'appels observés/relatés,
- Se pose alors la question de la **coordination de ces évaluations**, lorsqu'elles sont strictement supérieures ou égales à 2,
- Afin de catégoriser ou d'éliminer des diagnostics catégoriels et définir des priorités d'intervention et un accompagnement individualisé.

Pluradys effectue depuis 2008 une mission intitulée « gestion de cas complexes », qui s'articule autour :

- **D'une évaluation de la situation avec synthèse des évaluations** : il s'agit du rendez-vous entre la famille et le binôme de coordination (médecin coordinateur et professionnel de santé de l'Equipe Ressource du Dispositif de coordination), grâce à la constitution préalable du dossier de santé par le secrétariat
- **D'un appui à l'organisation de la concertation** : organisation de réunions de synthèses transdisciplinaires
- **D'un appui à la planification et au suivi des interventions autour du patient** : des procédures du parcours patients sont planifiées, suivies par le secrétariat, via un logiciel d'activité patient, en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Un Parcours du patient est organisé, avec :

- **Porte d'entrée unique** (appel téléphonique des familles au dispositif de coordination)
- **Triage (filtre) à base d'un questionnaire**, pour déterminer l'accès ou non à un rendez-vous avec ce coordinateur / gestionnaire de cas.
- **Lors de cet entretien, le gestionnaire de cas dispose d'un instrument d'évaluation (fiche de signes d'appels)** pour déterminer si la famille doit être incluse et bénéficier de l'ensemble du Plan de Service Individualisé ou non.

La mission d'appui à la coordination remplit **3 objectifs opérationnels** :

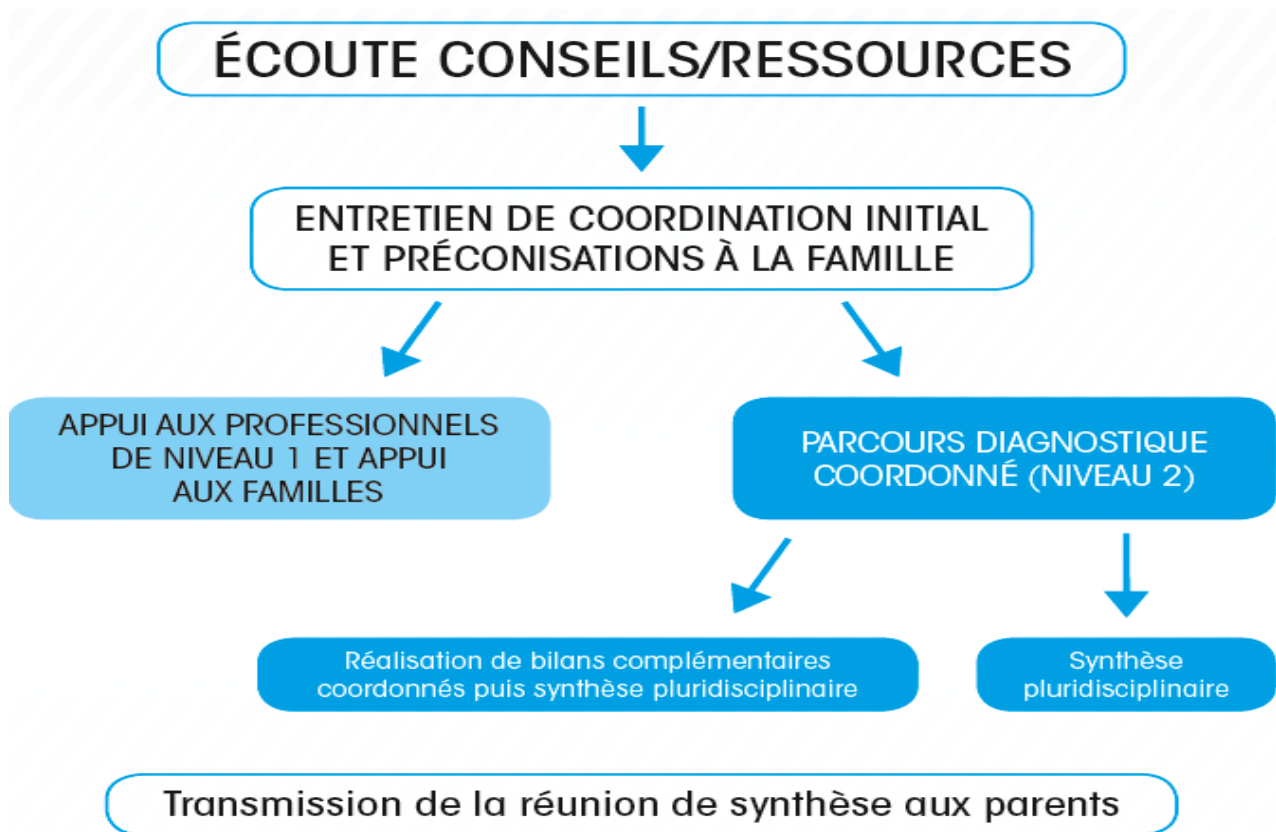
- Favoriser l'accès à un diagnostic ou une évaluation des besoins
- Mettre en place une coordination du suivi thérapeutique
- Accompagner la famille à la mise en place du scénario thérapeutique choisi

De nouvelles procédures sont généralisées depuis 2018. Cette évolution a répondu aux besoins d'actualisation des critères depuis la parution du guide de la Haute Autorité de Santé (HAS), de décembre 2017, sur l'organisation des parcours dans le cadre des troubles des apprentissages, ainsi qu'à l'amélioration du modèle médico-économique de PLURADYS.

Ainsi, suivant les 4 cas de complexités définis par la HAS :

- Multiplicité des intervenants – Besoin de coordination
- Difficultés diagnostiques
- Comorbidités
- Réponse insuffisante à la prise en charge de 1ère intention

Pluradys peut proposer, suivant les situations des enfants, 3 types de parcours individualisés, résumés dans le schéma suivant et détaillés ci-dessous :



CRITÈRES D'ELIGIBILITE JUSTIFIANT LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER PATIENT COORDONNÉ :

- La famille réside en Bourgogne-Franche-Comté
- L'enfant a moins de 18 ans
- L'enfant présente au moins deux difficultés dans les domaines suivants : social, scolaire, cognitif, sensoriel, instrumental, moteur.
- La famille dispose d'un compte-rendu de consultation réalisée auprès d'un médecin spécialisé dans les troubles neurodéveloppementaux et/ou auprès d'un de ces professionnels : psychologue éducation nationale, psychologue clinicien, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.

Le dispositif de coordination n'a pas vocation à intervenir en première intention mais a pour but la coordination des professionnels autour de situations complexes (références HAS-décembre 2017). Si la famille ne relève pas d'une coordination par le dispositif Pluradys, des conseils sont apportés et le secrétariat peut envoyer, au médecin de l'enfant et/ou à l'orienteur, un document ressource pour l'aider dans la démarche diagnostique, ou bien vers la PCO. Si les critères d'inclusion sont réunis, le secrétariat envoie à la famille un dossier à constituer. À réception du dossier complet, le secrétariat fixe la date de l'Entretien Initial de Coordination (EIC).

ENTRETIEN INITIAL DE COORDINATION :

Cet entretien est réalisé par deux professionnels de l'Équipe Ressources départementale de PLURADYS, selon le lieu de résidence de la famille. Il se déroule ainsi :

- Un entretien avec la famille (1 heure),
- Une concertation entre les deux professionnels (15 minutes)
- La transmission des conclusions à la famille (15 minutes).

3 situations peuvent se présenter :

PARCOURS 1 :

Des recommandations de consultations complémentaires sont effectuées ; un courrier est adressé au médecin traitant et à l'orienteur.

PARCOURS 2 :

Il n'y a pas besoin d'évaluation complémentaire mais l'organisation d'une synthèse pluridisciplinaire est nécessaire afin de croiser tous les éléments existants et recueillis auprès des différents professionnels de l'enfant. Le secrétariat rassemble toutes ces informations et organise la réunion de synthèse pluridisciplinaire.

PARCOURS 3 :

Des évaluations complémentaires sont proposées à la famille et une synthèse pluridisciplinaire est organisée une fois les évaluations réalisées.

Un classeur partagé est remis à la famille avec les explications et l'ensemble des documents nécessaires au parcours diagnostique.

Après validation du compte-rendu initial de coordination par le binôme de professionnels, le secrétariat ; envoie ce compte-rendu ainsi que les devis et les listes de professionnels concernés, adhérents au dispositif de coordination. La famille peut solliciter le secrétariat dans les 15 jours suivants si elle constate un besoin de rectification sur les informations transmises. Au-delà de cette période, le compte-rendu est adressé en l'état aux professionnels qui suivent l'enfant (dont médecin traitant, médecin et psychologue de l'Éducation nationale) et aux évaluateurs choisis par la famille. Une fois les évaluations réalisées et les compte-rendus reçus, le secrétariat organise la réunion de synthèse.

ORGANISATION DE LA RÉUNION DE SYNTHÈSE PLURIDISCIPLINAIRE :

Les professionnels intervenant auprès de l'enfant sont invités en réunion de synthèse, ainsi que les professionnels ayant réalisé les évaluations préconisées, le médecin traitant, le médecin et le psychologue de l'Éducation nationale. Les professionnels de l'Équipe Ressource départementale (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue) viennent à la réunion de synthèse si leur profession n'est pas représentée par un professionnel de proximité de l'enfant. *Par exemple : l'enfant n'a jamais consulté de psychologue ou alors son psychologue n'est pas disponible le jour de la réunion. Dans ces deux cas, le psychologue de l'Équipe Ressource sera présent afin d'assurer une vision pluridisciplinaire de la situation de l'enfant.*

Une fiche de recueil a pour but d'aider le professionnel ERR dans son échange avec le professionnel de l'enfant.

La synthèse vise à poser un éventuel diagnostic, ou en éliminer, mais également à évaluer les besoins du jeune, tout en les priorisant. Des recommandations relatives au suivi thérapeutique sont réalisées et des aménagements pédagogiques à destination des enseignants sont définis et transmis par le biais de la famille.

Une transmission est réalisée auprès de la famille avec remise du compte-rendu écrit par un des professionnels présents en réunion.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE :

Le secrétariat contacte par téléphone les familles 3 mois après la fin du parcours afin de faire un point sur les démarches amorcées et apporter une aide si nécessaire (contact, dossier administratif...). Un questionnaire de satisfaction est envoyé à 6 mois. Une proposition de réunion relative à l'évolution du suivi est faite aux familles un an après la fin du parcours.

Dossiers patients informatisés : une interface numérique

Conformément à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne, PLURADYS travaille en collaboration avec un **hébergeur de données de santé à caractère personnel** agréé par le ministère de la Santé et des Sports, afin de sécuriser nos données : GRADeS, qui héberge les données PLURADYS.

A. Analyse globale, régionale

	Nombre de demandes traitées	Ecoute aide ressources	Nombre de rendez-vous avec le binôme de coordination dans l'année
2012	182	56	90
2013	202	48	113
2014	316	71	186
2015	339	61	170
2016	307	99	100
2017	326	120	126
2018	458	143	201
2019	668	252	194
2020	668	259	204
2021	818	340	252
2022	859	399	272
2023	923	461	264

- Zone géographique couverte par le dispositif de coordination : région Bourgogne-Franche-Comté.

- Nombre de patients nouvellement inclus entre le 01/01 et le 31/12 2023 :

462 aides ressources sans envoi de dossier

461 envois de dossiers

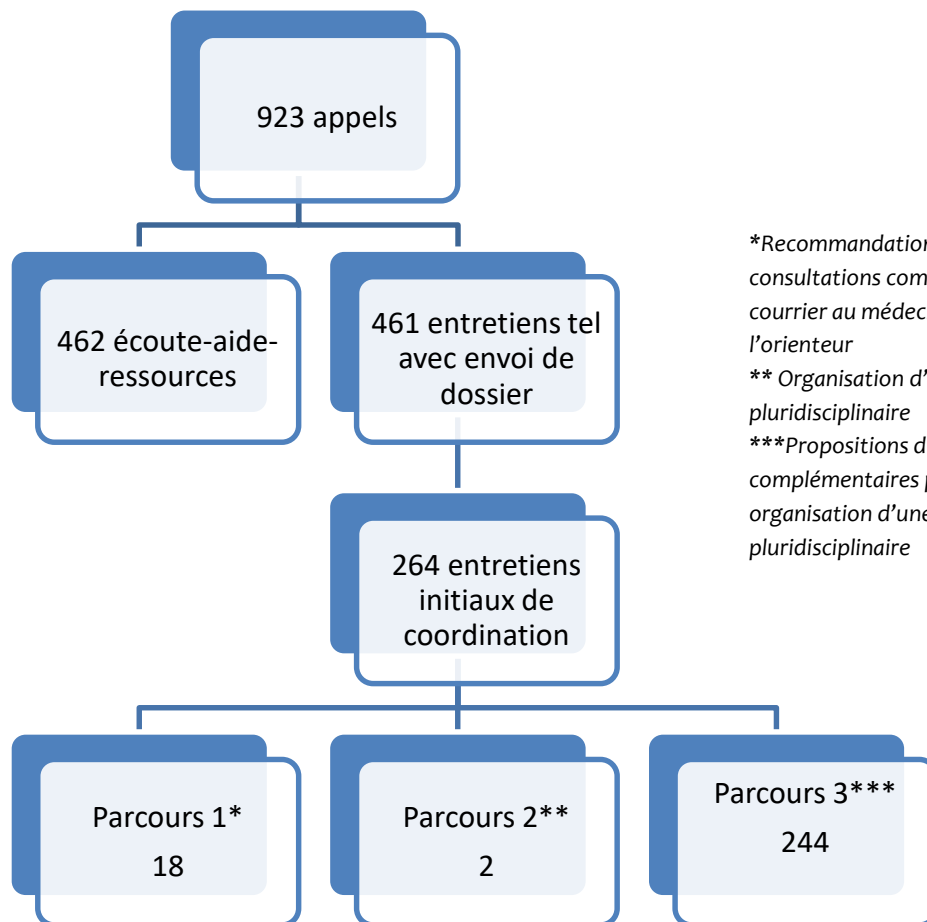
264 entretiens réalisés dans l'année.

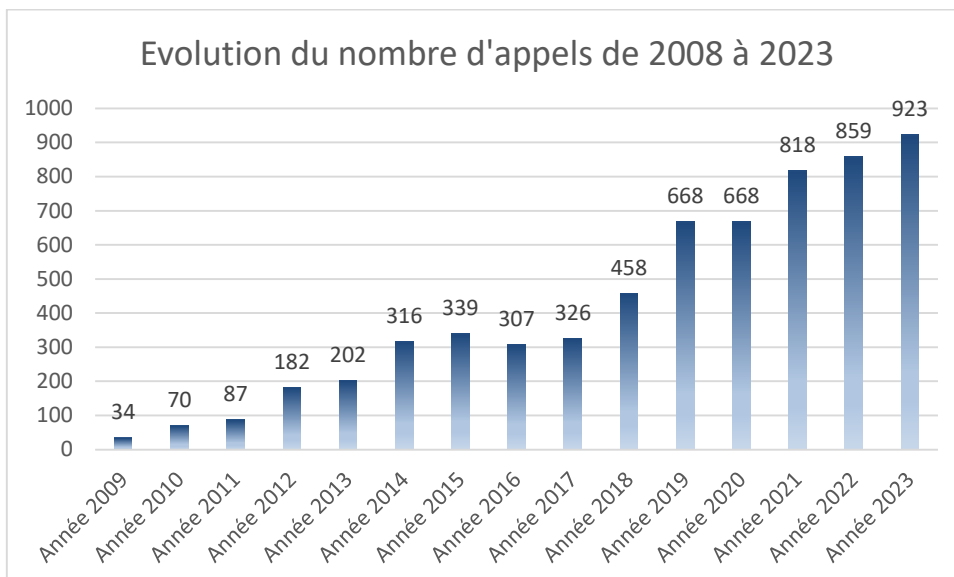
923 appels traités.

Le dispositif de coordination a répondu à 923 appels de familles ou professionnels (temps pour ces entretiens téléphoniques et conseils apportés, quand il n'y a pas encore de suivi, la secrétaire suggère à la famille de réaliser, en lien avec son médecin généraliste, un premier bilan vers un professionnel et de recontacter PLURADYS si besoin).

En 2023, le dispositif de coordination a donc réalisé ces 923 entretiens téléphoniques qui ont donné lieu à l'envoi de 461 dossiers. Dans l'année 2023, 246 entretiens initiaux de coordination ont pu être réalisés.

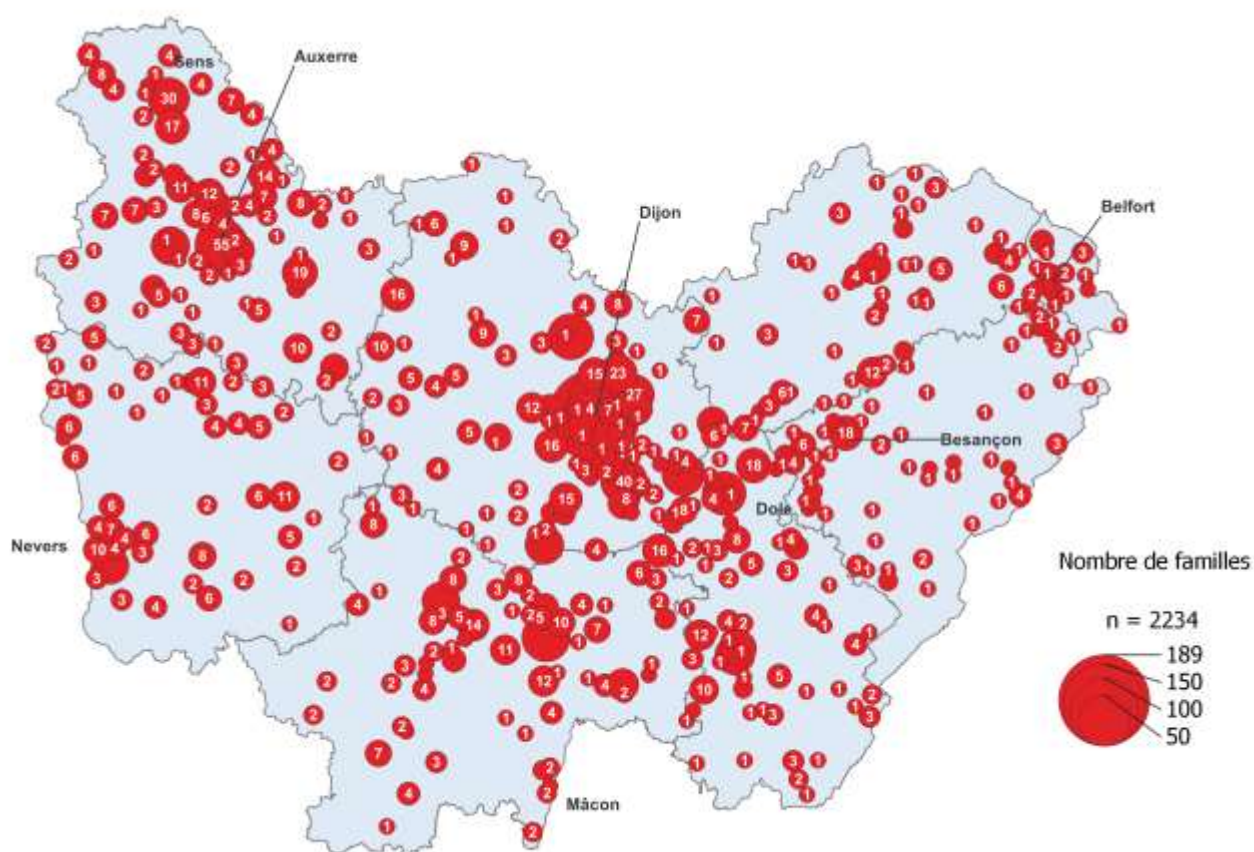
au 31/12/2023	21	25	39	58	70	71	89	TNFC 90	Hors BFC	total
Appels	232	134	115	71	88	113	133	35	2	923
Variation n-1	12	25	0	24	10	6	-4	-4	-5	64
Envoi du dossier	106	67	71	38	54	59	43	23	0	461
Aides ressources (sans envoi de dossier)	126	67	44	33	34	54	90	12	2	462
Entretien initial de coordination	59	36	45	21	20	30	37	16		264
P1	8	1	5				4			18
P2		1	1							2
P3	51	34	39	21	20	30	33	16		244
Synthèse	46	30	44	15	24	31	31	25		246
Dont 2ème synthèse	2	2	1	1	2	6	5	2		21





Familles accompagnées par PLURADYS au 31/12/2023

N = 2234



Source : Pluradys - Exploitation ORS BFC - Qgis - Janvier 2024

Depuis 2009, 2234 familles ont bénéficié d'un parcours coordonné par le dispositif de coordination ou ont bénéficié d'une action nécessitant l'adhésion (sport adapté par exemple).

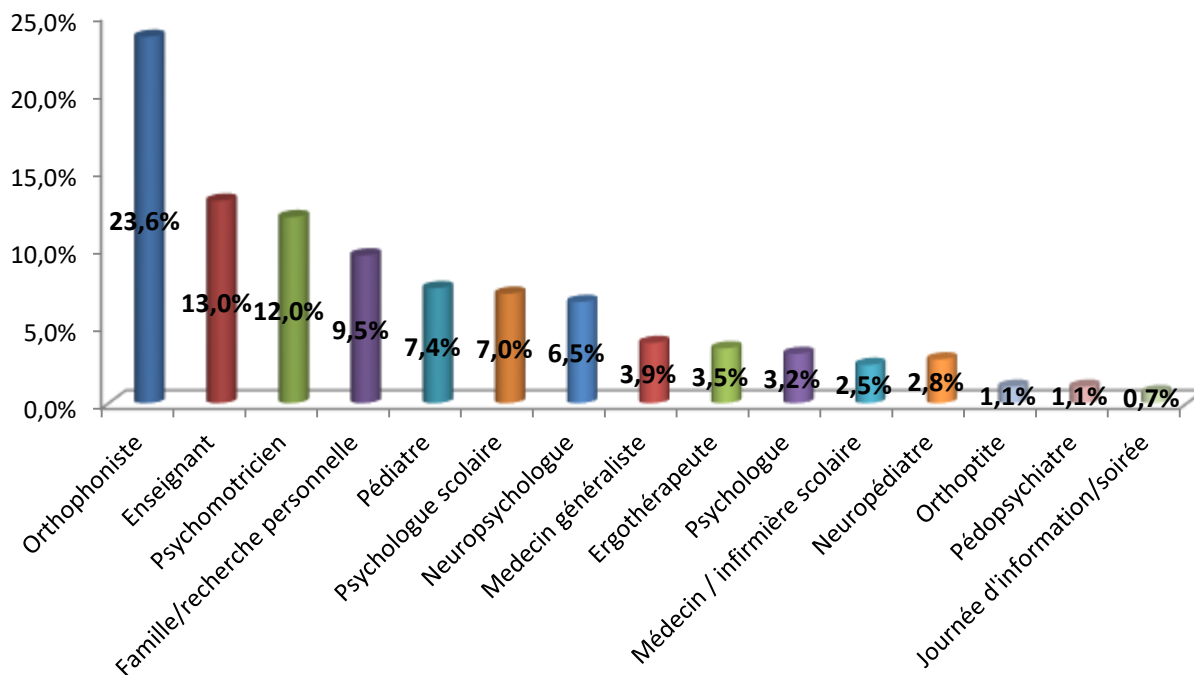
Au 31/12/2023, nous comptons 625 familles adhérentes en file active. L'adhésion « famille » est à renouveler tous les deux ans.

B. Analyse selon les étapes du parcours

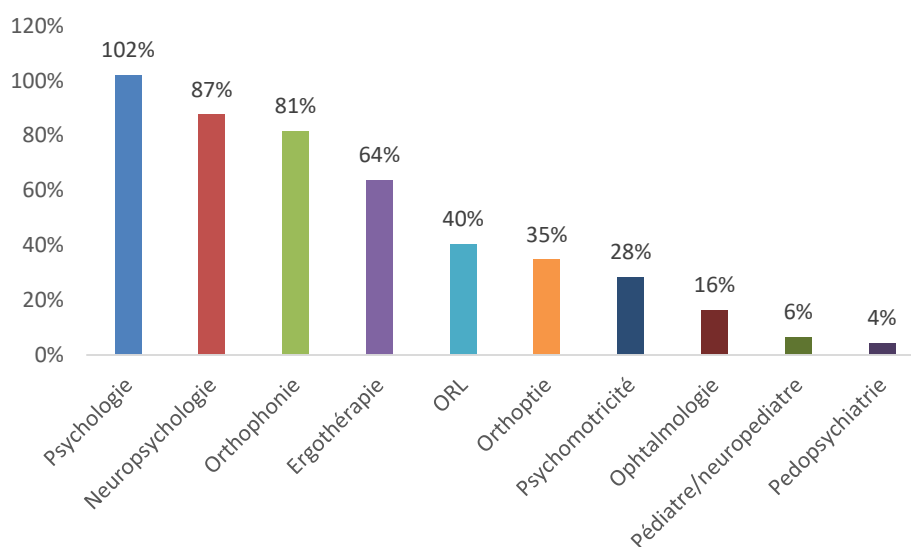
L'âge moyen des enfants (à la date d'appel) est de **9 ans**. En 2023, on compte 32 % de filles et 68 % de garçons.

Les familles qui font appel à PLURADYS peuvent être orientées par différents professionnels.

Répartition des orienteurs par secteur, 2023 (n=284)



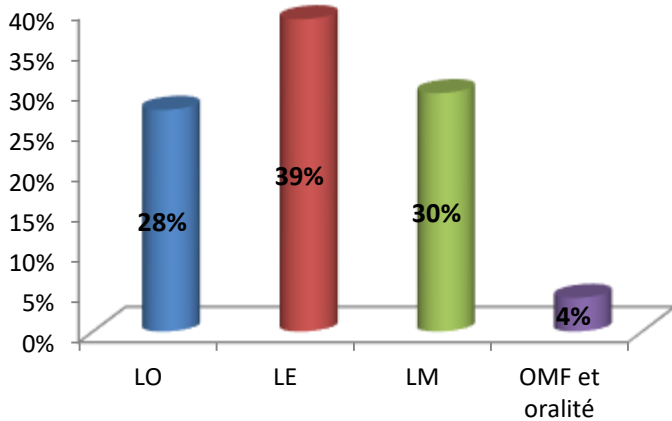
Types de bilans préconisés dans le cadre des parcours, 2023 (n=295)



Lors de l'étude de la situation de l'enfant au moment de l'entretien initial de coordination, les professionnels, cherchent à cibler le plus possible ce qui est recherché dans tel ou tel bilan. Selon les domaines, les évaluations préconisées (en moyenne 4 à 5 par enfant) pourront être « complètes » ou « ciblées ». Ainsi, **les bilans ne sont pas toujours préconisés dans leur totalité** : il s'agit de spécifier le type de bilan au sein d'une spécialité, et éviter ainsi une dépense économique non pertinente au regard des besoins réels de l'enfant : par exemple; le bilan neuropsychologique n'a pas besoin d'être réalisé

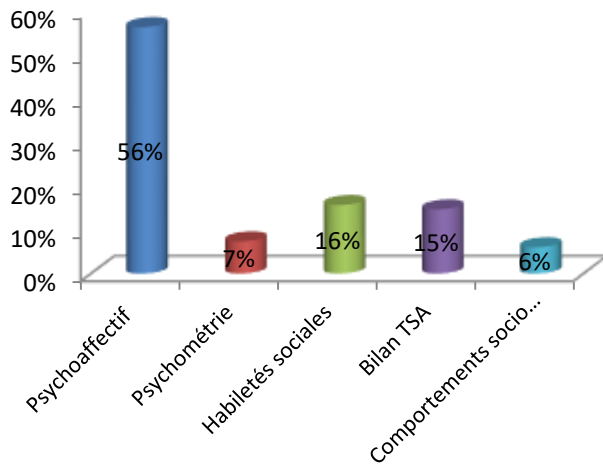
dans sa globalité lorsque l'évaluation psychométrique a déjà été réalisée par le psychologue de l'Education Nationale, ou lorsque le langage fait déjà l'objet d'une évaluation par un orthophoniste.

Type de bilans orthophoniques préconisés, 2023



Les bilans réalisés en **orthophonie** peuvent concerner le plus souvent l'évaluation du langage écrit (LE), du langage oral (LO) mais aussi du raisonnement logico mathématiques (LM) ou même les fonctions oro-myo-faciales et l'oralité.

Type de bilans psychologiques préconisés, 2023

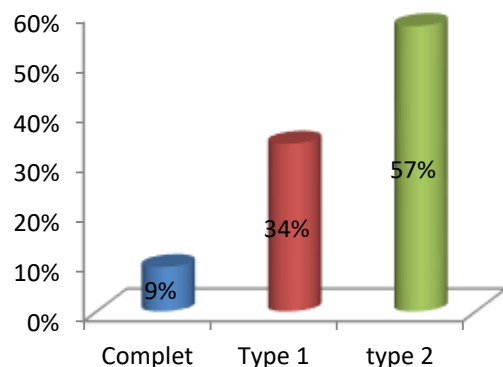


En **psychologie**, il y a plusieurs types de bilans : le bilan psycho affectif qui correspond à l'évaluation des affects/test de personnalité ; le bilan psychométrique, le bilan des habiletés sociales, le bilan de diagnostic autisme et l'évaluation des comportements socio- adaptatifs.

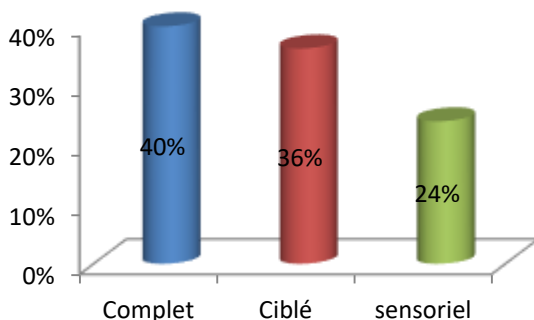
En **neuropsychologie**, il y a 3 types de bilans (complet, type 2 et type 1) qui font références au nombre de domaines cognitifs évalués.

Type de bilans neuropsychologiques préconisés, 2022

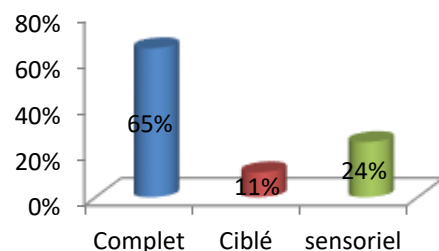
Parmi les bilans neuropsychologiques préconisés, la plupart sont ciblés sur certaines fonctions cognitives.



Type de bilans en ergothérapie préconisés, 2023



Type de bilans psychomoteurs préconisés, 2023



FOCUS SUR LES TROUBLES DES ENFANTS EN FIN DE PARCOURS – 2023

DSM 5	CIM10	228 enfants - 2023	
315	F81	Troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul)	80,70%
		Difficultés psycho-affectives / Troubles du psychisme	30,26%
314	F90	Déficit de l'attention /Hyperactivité (TDAH) et syndrome dys exécutif	28,51%
315.4	F82	Trouble développemental de la coordination (TDC/TAC/Dyspraxie)	24,56%
315.32	F80.2	Trouble du langage (dysphasie)	19,30%
		Retards (quel que soit le domaine)	18,86%
		Dysgraphie	18,42%
		Troubles sensoriels	13,60%
299.00	F84.04	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	7,46%
		Troubles de la conduite et du comportement	5,26%
		Trouble de la modulation sensorielle	3,95%
		Trouble du sommeil	3,95%
317	F70	Handicap Intellectuel	3,51%
		Haut potentiel intellectuel	1,75%
315.39	F80.0	Trouble de la phonation	1,75%
		Pathologies neurologiques, génétiques, métaboliques	1,32%
315.35	F80.81	Trouble de la fluidité verbale (bégaiement)	0,44%
307.23	F95.2	TICS (Synd Gilles de la Tourette, TICS moteurs ou vocaux persistants, TICS provisoires, TICS, autres TICS spécifiés, TICS non spécifiés)	0,44%
307.9	F80.9	Trouble de la communication non spécifié	0,44%

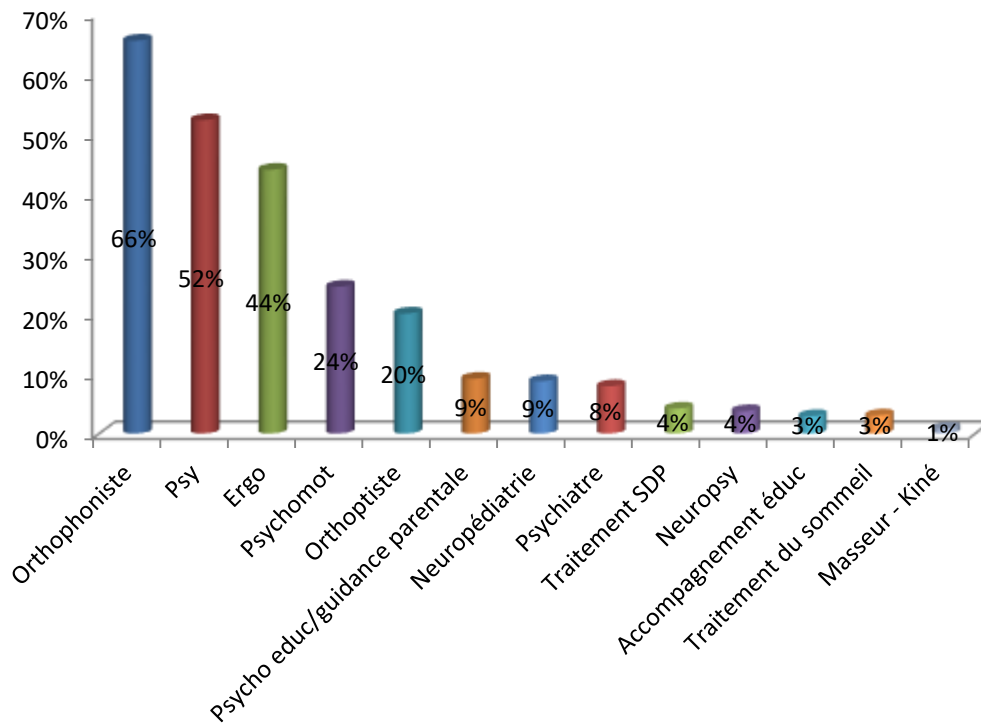
D'après ces indicateurs, pour 228 enfants dont les situations ont été étudiées en 2023, un enfant présente en moyenne 2 à 3 « troubles ou symptômes ».

Les pathologies sont classées dans le tableau ci-dessus.

Les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) sont les troubles les plus représentés.

9 % des enfants ont un seul trouble – 91 % ont 2 troubles et plus.

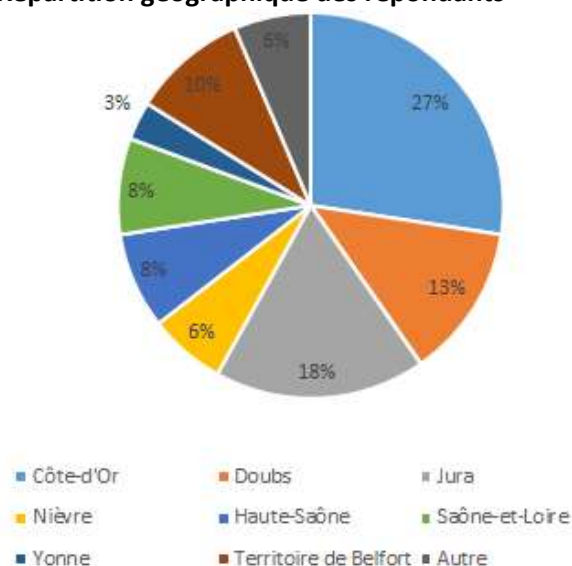
Prise en charge préconisée à la fin du parcours, 2023 (n=241)



Les préconisations de suivis sont hiérarchisées, **priorisées**, puis présentées et discutées avec la famille (entre 2 et 3 en moyenne). Elles se font après concertation pluridisciplinaire, **en fonction de la connaissance des réalités de terrain.**

Evaluation du parcours coordonné par les professionnels - 2023

Répartition géographique des répondants



PLURADYS a adressé un questionnaire par mail à 775 professionnels qui ont été en contact avec le dispositif de coordination au moins une fois en 2023 pour un patient.

Le taux de réponse au questionnaire est jugé satisfaisant et permet un traitement significatif des données : 67 répondants soit 8.6 %.

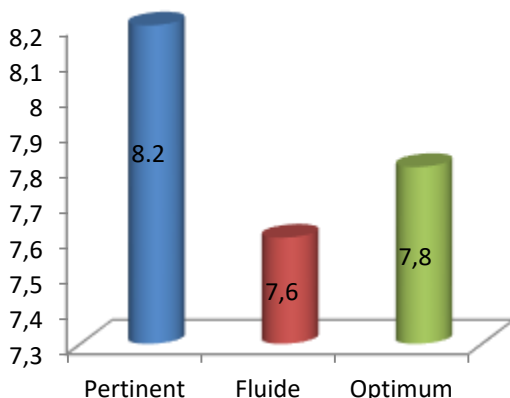
Le montant d'indemnisation de 45 euros par heure de réunion autorisé par l'ARS vous a-t-il paru satisfaisant ?

A cette question, les professionnels ont répondu : Oui à hauteur de 5.6 sur une échelle de 1 à 10.

Les éléments transmis (dossier partagé) vous ont-ils aidé à la compréhension de l'enfant ?

Oui pour 82 % des professionnels.

Description du parcours par les professionnels



La rédaction et/ou la mise à disposition de vos compte-rendus vous a-t-elle semblé contraignante ?

Non et plutôt non pour 83% des professionnels ayant répondu à cette question.

Les discussions transdisciplinaires lors des réunions d'étude du dossier patient vous ont-elles paru intéressantes ?

Oui à hauteur de 8.3 sur une échelle de 1 à 10.

Le transfert des informations par le biais de la plateforme informatisée est-il facilement accessible et gérable ?

Les répondants ont répondu favorablement à hauteur de 65%.

88% professionnels de santé sont prêts à orienter un enfant nécessitant une coordination diagnostique auprès du dispositif de coordination PLURADYS.

Satisfaction des familles – 2023

Résultats au questionnaire rempli dans les 6 mois après la fin du parcours par 75 familles (taux de réponse : 35%).

Toutes les familles estiment avoir eu le sentiment d'être écoutées et comprises lors du premier échange téléphonique.

30% estiment le délai trop long entre l'envoi de leur dossier et l'entretien initial de coordination.

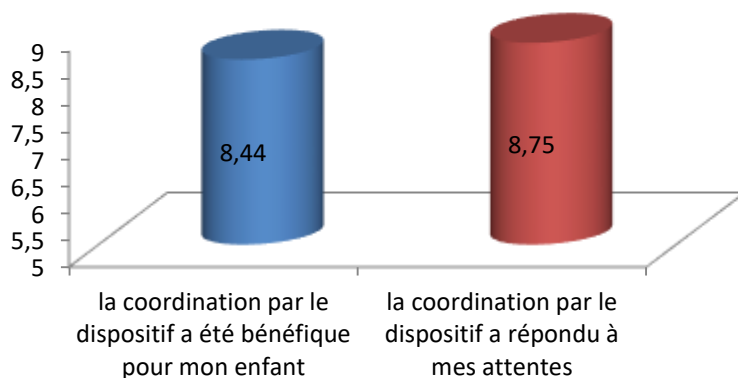
Lors du premier entretien avec les professionnels du dispositif de coordination la qualité de l'écoute et de l'échange avec les professionnels **est estimée en moyenne à 9.28/10 sur une échelle allant de 1 à 10.**

Les informations transmises lors de la préconisation de bilans étaient claires et justifiées	Oui et en partie oui pour 100%
Les relations avec les professionnels ont été satisfaisantes	Oui et en partie oui pour 98.6%
Le diagnostic a été clairement expliqué	Oui pour 91%

A propos du parcours PLURADYS, **les adjectifs les plus utilisés** par les familles sont :

- « Professionnel » pour 76%
- « A l'écoute » pour 61.3 %

Les familles étaient invitées à noter leur satisfaction sur une échelle de 0 à 10 :



Le **suivi thérapeutique préconisé** par PLURADYS a pu être **mis en place** ?

Oui pour 68%

En partie pour 26.6%

Non pour 5.3%

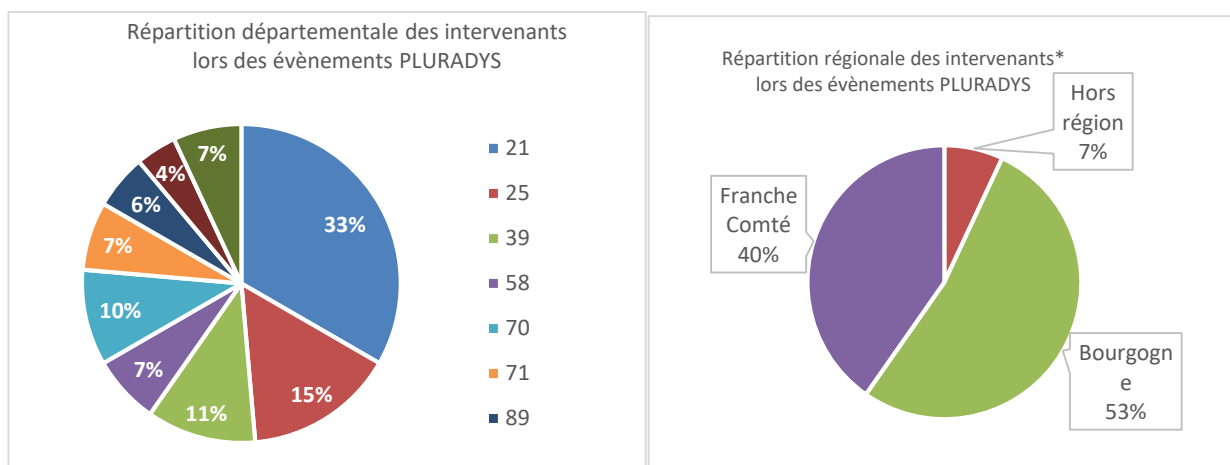
Les raisons pour lesquelles le suivi n'a pu être mis en place totalement sont le manque de professionnels et le retour négatif ou l'attente du dossier MDPH.

43% des familles auraient souhaité que l'accompagnement par PLURADYS se poursuive après la fin du parcours pour :

« Trouver les professionnels, réévaluer les suivis/les besoins, être soutenus dans les différentes démarches ».

SENSIBILISATION ET FORMATION

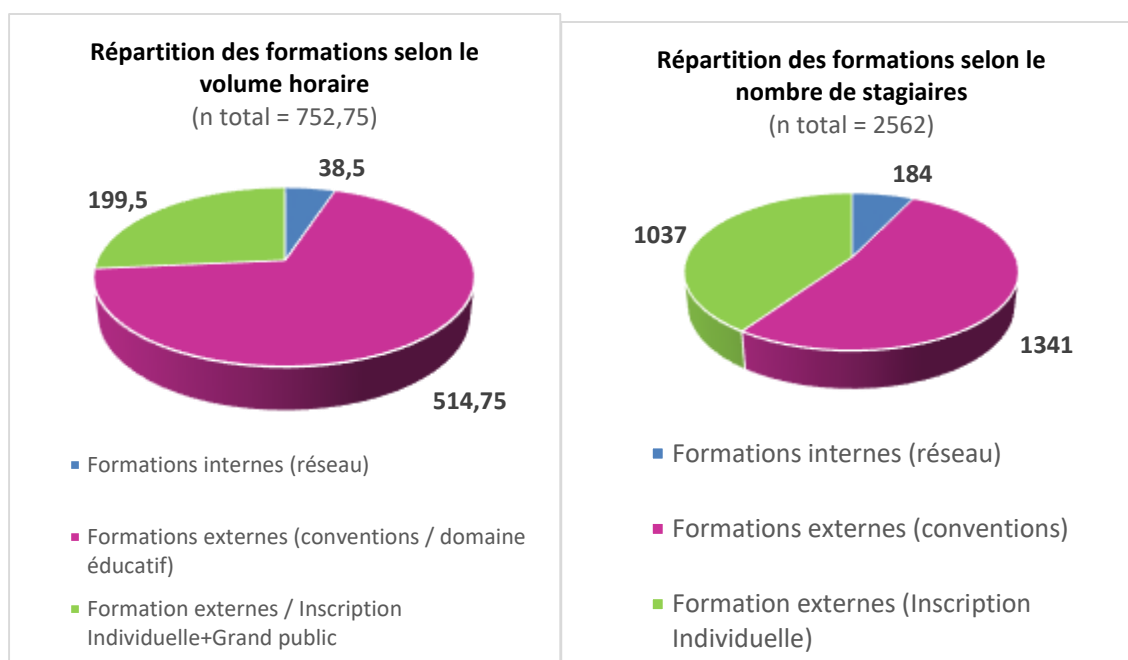
En 2023, 24 formateurs PLURADYS sont intervenus pour assurer les différentes journées de formation, modules ou webinaires. Ces formateurs sont complétés par plus de 30 intervenants selon les partenariats construits et les dispositifs pour lesquels nous sommes intervenus. Au total, nous avons donc assuré le suivi administratif pour environ **64 intervenants et formateurs**, répartis sur l'ensemble de la région :



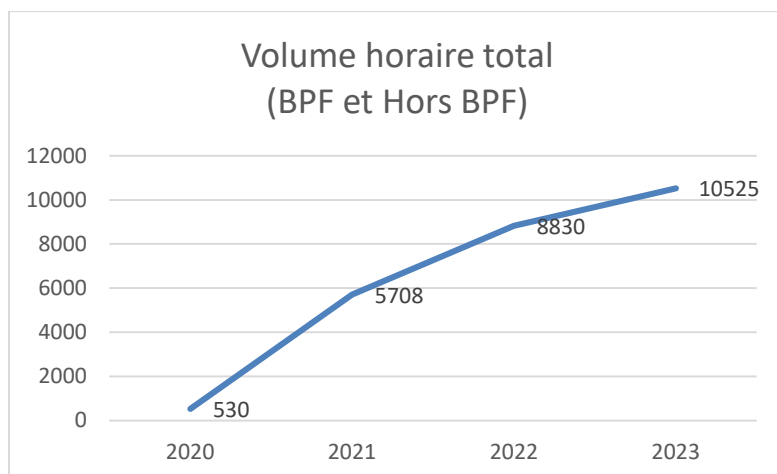
Les interventions s'articulent autour de 3 axes : des missions de sensibilisation ou de formation, en format webinaires, modules ou journée, en présentiel ou distanciel,

- Soit en direction des professionnels adhérents évaluateurs et les professionnels des équipes ressources, gratuites
- Soit en direction des professionnels de l'éducation ou du soin, par convention avec nos partenaires (Education nationale, structures médico-sociales, dispositifs de coordination...),
- Soit en direction des professionnels, sur inscription individuelle payante.

En cumulant le nombre d'inscrits sur l'ensemble des formations proposées en 2023 par Pluradys Formation, 2535 personnes ont été concernées et 753 heures dispensées.



En 2023, le volume de formations dispensées a augmenté :



L'ensemble des actions de formation est détaillé pour chaque axe dans les pages suivantes.

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles

- **Diffusion de protocoles de bonnes pratiques :**
- **La diffusion de la gazette biannuelle** s'est poursuivie avec en 2023 la participation pour des articles spécifiques de :

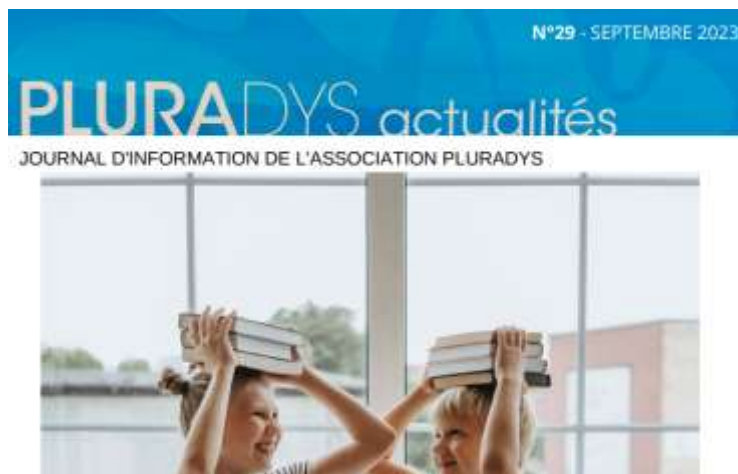
Ouvrages à découvrir sur les troubles DYS, le Haut potentiel, le trouble dys exécutif, les émotions....

Actualisation des connaissances : les troubles DYS : quels accompagnements en 2023
J DA SILVA, orthophoniste

Les missions de l'association de kinésithérapie pédiatrique de Bourgogne-Franche-Comté

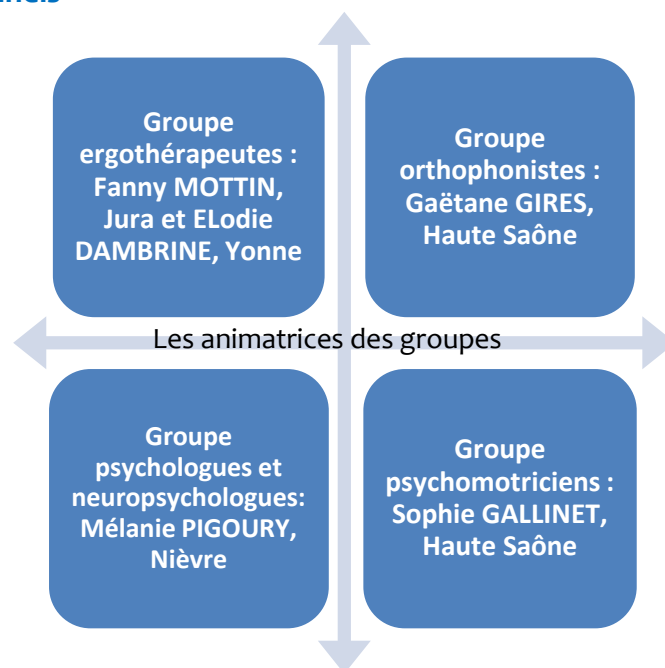
Retour du colloque sur l'intérêt de l'autodétermination dans nos pratiques

Consultez les gazettes (cliquer sur l'image) :



- **Poursuite des groupes de travail professionnels**

Poursuite des 4 groupes de travail par profession, animés par des formateurs Pluradys, afin de préciser les attendus des bilans réalisés au décours de cette démarche de diagnostics différentiels auprès d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux complexes.



- **Fonctionnement de la testothèque :**

En 2023, trois outils ont été prêtés : Vineland, ADOS et ADI R.

Les professionnels emprunteurs signent une convention de prêt et laissent à PLURADYS un chèque de caution (coût de l’outil). Ils peuvent ainsi réaliser les évaluations préconisées dans le cadre des parcours coordonnés.

LES OUTILS DISPONIBLES			
MABC-2	DTVP-3	FCR - Test de la figure complexe de Rey	WISC-V
Kit BHK et BHK ADO	DTVP-A	VINELAND-II	WPPSI-IV
PROFIL SENSORIEL	Test de dextérité Purdue	DF-MOT	ADOS-2
	Pegboard		ADI
	NEPSY-II		BMT-i -R

IV. 2 Former et informer les acteurs de terrain

Pluradys a poursuivi sa politique de développement de formation sur l’ensemble du territoire de la Franche Comté, et selon 3 axes :

- **Formations internes** pour les missions des professionnels ressources et/ ou adhérents au dispositif de coordination de santé, dans le cadre de leurs interventions lors du parcours diagnostique coordonné de niveau 2.
- **Formations externes par convention avec l’Académie de Dijon et Besançon et avec des structures, entreprises ou associations**
- **Formations externes avec inscription individuelle**, avec l’intervention de formateurs externes pour l’amélioration des compétences professionnelles des acteurs du territoire.

Les 3 axes de formation relèvent d'objectifs et de financement différents :

Formations internes PLURADYS	Formations externes par convention (Académie ou structures)	Formations externes par inscription individuelle
<ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour les adhérents •Pour les ERR •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques de nos professionnels travaillant pour/avec Pluradys sur le territoire, une des missions du dispositif de coordination de santé. •Développement du dispositif de coordination •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Budget de l'ARS •Financement poste ingénierie de formation sur 100%. •Financement des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour les structures ou organismes qui le demandent (client) en BFC •Inscription groupée •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques des professionnels sur le territoire BFC, quelque soit leur modalité d'exercice •Répondre aux besoins des structures sur le territoire (objectif sociétal). •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Financement par le client : couvre les frais pédagogiques (formateurs) ou permet un bénéfice réinvesti dans les temps de préparation des formateurs. •Financement poste ingénierie de formation sur 50% . 	<ul style="list-style-type: none"> •Public <ul style="list-style-type: none"> •Pour tout professionnel de France dans la cible (client) •Inscription individuelle •Objectif visé <ul style="list-style-type: none"> •Amélioration des pratiques des professionnels, quelque soit leur modalité d'exercice. •Faciliter la réalisation de formation en BFC par des intervenants extérieurs afin d'élargir les possibilités. •Mode de financement <ul style="list-style-type: none"> •Financement par le client avec un bénéfice visé afin de permettre le développement d'autres projets associatifs •Financement poste ingénierie de formation sur 15% .

1) Formation internes, Développement du dispositif de coordination

Ces formations à destination des professionnels de Pluradys (ERR ou adhérents) sont réalisées par des intervenants de l'équipe de formateurs de Pluradys et/ou par des formateurs externes. Elles sont réparties tout au long de l'année afin de simplifier la participation de chacun, et régulièrement sur des dates récurrentes d'une année sur l'autre (comme la journée ERR ou le colloque). Elles sont *entièrement gratuites*, dans le cadre d'un financement ARS.

1) Les groupes d'échanges entre professionnels pas d'infos

Les groupes se sont donc poursuivis, à raison de 3 ou 4 réunions à l'année.

En 2023, 132 professionnels sont inscrits à ces groupes de travail, 1/3 sont présents environ en fonction des dates (6h d'échange pour les psychologues/neuropsychologues ainsi que pour les ergothérapeutes ; 8 h d'échange pour les orthophonistes et les psychomotriciens).

2) Les webinaires

Poursuite des webinaires afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h ou 45 minutes. De nouvelles thématiques ont pu être proposées :

- Dossier MDPH et TND : contenu et procédures Pluradys
- Le bilan habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA
- Les recommandations Autisme : quid pour les parcours diagnostiques Pluradys
- Comment contribuer au diagnostic différentiel avec l'aide de Pluradys ?
- Prendre en compte la sensorialité dans les TND

65 professionnels ont pu participer à ces webinaires.

3) Actualisation des connaissances

13eme colloque des troubles des apprentissages et du développement – Autodétermination, du concept à la pratique

Cette année, notre colloque régional destiné aux professionnels de la Bourgogne-Franche-Comté, était orienté sur : "**l'autodétermination, de la théorie à la pratique clinique**".

Les conférences étaient orientées autour des objectifs suivants :

- Définir ce qu'est l'autodétermination et Identifier les enjeux et l'impact de l'autodétermination dans les projets de soin
- Découvrir la place de l'Entretien motivationnel dans les pratiques d'autodétermination
- Appréhender la valorisation des rôles sociaux comme une aide à l'autodétermination
- Cerner les outils utilisés en ergothérapie pour faciliter l'autodétermination
- Découvrir les outils utilisés pour favoriser l'autodétermination auprès d'enfants TDAH

Selon les commentaires et témoignages récoltés par les participants : « L'autodétermination est un sujet enrichissant parce qu'il nous ouvre à l'observation de nos pratiques et vient redéfinir l'accompagnement bienveillant et l'autonomie ». « L'Autodétermination, c'est être physiquement présent pour accompagner mais être invisible ... C'est en lien très étroit avec la motivation qui est le meilleur des moteurs, le sentiment de compétence et d'appartenance, le lien social ».

En pratique clinique, « C'est adapter ma prise en charge des usagers en tenant compte de leurs besoins et pas seulement de ce que moi, professionnel(le), voudrait leur apporter ». Il s'agit donc de « passer d'une posture d'expert à celle de facilitateur ».

135 professionnels de Bourgogne-Franche-Comté ont participé à cette journée.

La journée de formation inter-ERR a également pu être renouvelée, *34 professionnels* ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (cf. page 9) en vue d'améliorer le fonctionnement du dispositif de coordination de santé Pluradys.

La formation « Le parcours diagnostique des TND au sein du dispositif de coordination de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements » a rassemblé 7 professionnels qui ont ainsi découvert le fonctionnement de Pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.

Poursuite de la formation actualisation des connaissances sur le TSA en partenariat avec le CRA, à destination des professionnels ERR

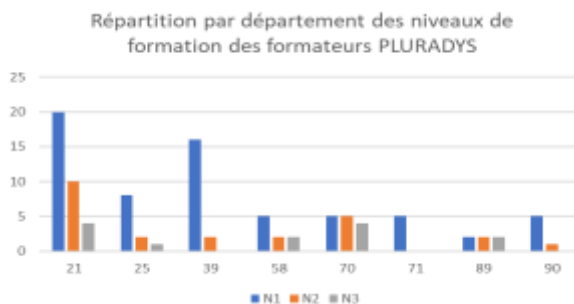
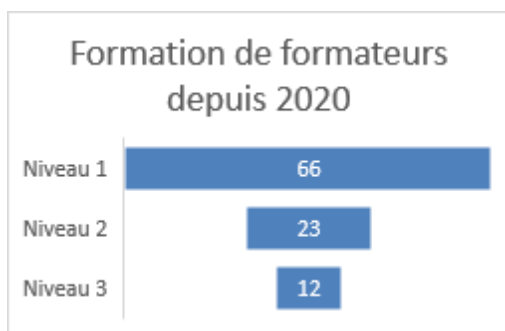
- Session niveau 2 (accessible aux professionnels qui avaient participé à la session niveau 1 en 2022) pour 11 professionnels en 07/23.
- Session de niveau 1 pour 12 professionnels en 10/23

4) Formation de formateurs

Les professionnels souhaitant rejoindre le pôle formateur de PLURADYS participent à la formation de formateurs afin de découvrir les principes de l'animation pédagogique active utilisée pour les formations que PLURADYS dispense ainsi que les différentes postures du formateur. Chacun peut se positionner ensuite sur le souhait d'être accompagné en tutorat pour intégrer notre équipe de formateurs.

En 2023, deux sessions se sont tenues :

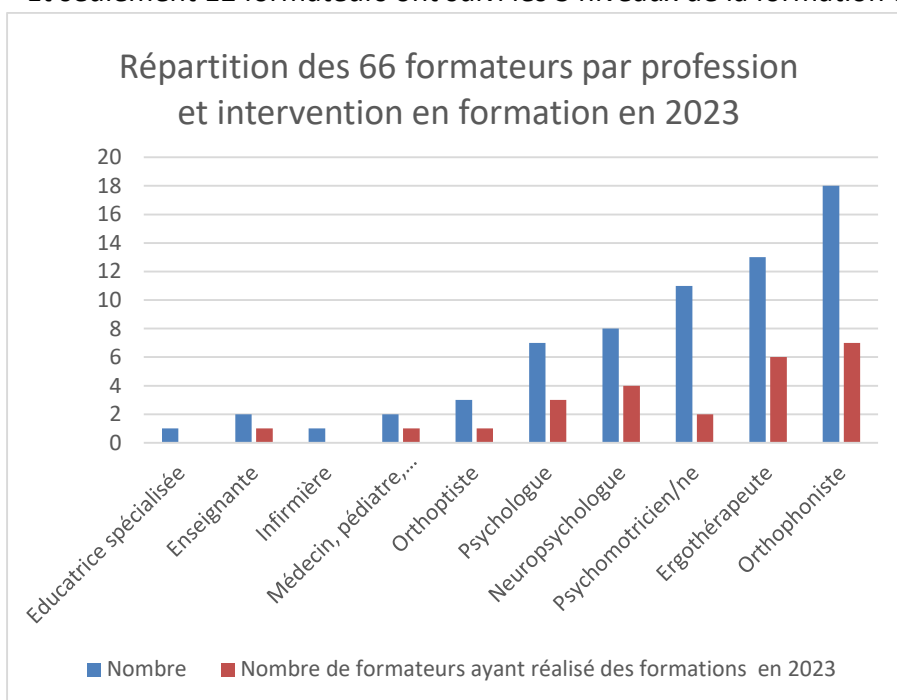
- Une session de niveau 3 (formation en distanciel) a réuni 10 professionnels ;
- Une session de niveau 2 (concevoir une séquence de formation) a réuni 13 professionnels.



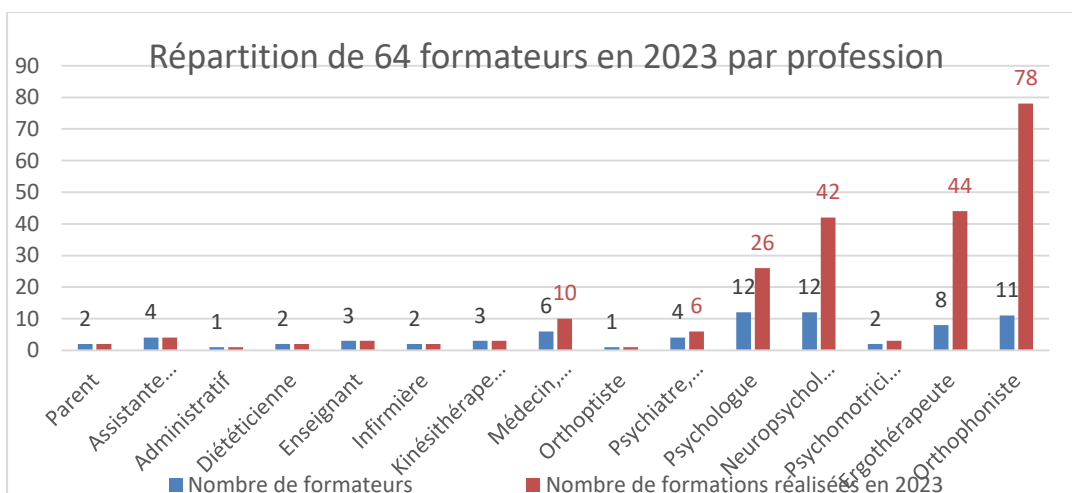
66 professionnels ont été formés au Niveau 1 ;

23 parmi ces 66 au Niveau 2 ;

Et seulement 12 formateurs ont suivi les 3 niveaux de la formation de formateur Pluradys.



Ces formateurs sont formés au moins au niveau 1 de la Formation de Formateurs Pluradys. 24/66 ont animé des modules de formation en 2023.



64 formateurs ont réalisé 218 interventions en formation.

Ils ne sont pas tous formés aux techniques de formation Pluradys.

Au total, 157 personnes ont participé à des formations internes du dispositif de coordination et 37h de formation ont été dispensées à titre gracieux sur 2023.

Formations internes Développement Réseau Pôle formateurs Pluradys ou externes

Webinaires (6)		Vol. h	Stag.
12/01/2023	Webinaire : dossier MDPH : contenu et procédure Pluradys	1	4
16/01/2023	Webinaire : Le bilan des habiletés sociales et le bilan de diagnostic TSA	1	13
23/03/2023	Webinaire : dossier MDPH : contenu et procédure Pluradys	1	6
13/06/2023	Webinaire : Les recommandations Autisme : quid pour les parcours diagnostiques PLURADYS ?	1	16
26/09- 14/11/2023	Comment contribuer au diagnostic différentiel avec l'aide de Pluradys ?	3	12
17/11/2023	Webinaire : Prendre en compte la sensorialité dans les TND	1	14
		8	65
Transversal			
17/01/2023	Formation Formateurs Pluradys, Approfondissement (adhérents)-N2	6	13
21/09/2023	Formation Formateurs Pluradys : les outils pour le distanciel-N3	2	10
29/06/2023	AG PLURADYS	1	11
04/07/2023	Actualisation des connaissances, Trouble du Spectre de l'Autisme (N2)	6,5	11
03/10/2023	Actualisation des connaissances, comment contribuer à la démarche diagnostique TSA dans mon champ de compétences	6	12
10/11/2023	Journée d'échange annuelle inter ERR : entretien motivationnel	7	35
		28,5	92
TOTAL		37	157

2) Formations externes par convention / contrats

2.1) Avec les académies de Dijon et de Besançon

Au total, 376 personnes ont participé à des formations externes via conventionnements entre leur employeur et Pluradys, 205h de formation ont été dispensées sur 2023.

Formations externes

Conventionnement

Pôle formateurs Pluradys

Enseignement public et privé		Vol. h	Stag.
02/03/2023	Journée "à la rencontre de l'autre" - Lycée des Marcs d'Or	4	45
05/05/2023	Dans "la peau d'un Dys"-Lycée S. LIEGEARD-BROCHON	3	
06/07/2023	Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre, Adapter"-Collège Gaffiot-QUINGEY	6	35
05/09/2023	Accompagner les enfants TND dans leurs activités musicales et artistiques - Dijon	3	9
15/09-19/10/2023	Accompagner les enfants TND dans leurs activités musicales et artistiques - SEURRE	14	12
06/10-15/12/2023	Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre, Repérer"- Institution Sainte Marie	6	18
09/10/2023	Mieux comprendre son enfant Dys pour mieux l'accompagner- Ligue de l'enseignement BFC	2	
06/11/2023	Mieux connaître les élèves DYS "Ressentir, Comprendre, Repérer"- Collège Les Villanelles - Rougemont	6	18
07/12/2023	Mieux comprendre son enfant Dys pour mieux l'accompagner- Ecole J. Baker -Montceau	2	18
		46	155
Psychologues			
03 et 24/01/2023	Troubles des fonction exécutives : quel impact sur les conduites chez l'adolescent (JAC) ?	6	37
5, 10, 11 et 30/01/2023	2023 Modules de Formation initiale en ASH (MIA)	21	18
06/03/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	13	6
14/03/2023	Les troubles psychiques (CAPPEI)	8	6
20/03/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	15	6
27/03/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	13	6
24/04/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	14	6

15/05/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	6	12
05/06/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	6	17
09/06/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	4	13
19/06/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	6	20
26/06/2023	Evaluation des fonctions exécutives dans la pratique d'accompagnement du psychologue EN-EDO	6	11
19-20/09/2023	Les Groupes d'Entraînement aux Habilités Sociales	14	12
03-17-18/10 et 14/11/2023	À la découverte de la WISC V, dans le cadre des troubles des apprentissages (de la théorie à la pratique)	9	8
20/11/2023	Les troubles anxieux	6	15
28/11/2023	Utilisation de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages complexes	6	11
19/12/2023	Les troubles anxieux	6	17
		159	221

2.2) Avec des structures, entreprises ou associations

Au total, 808 personnes se sont inscrites à titre individuel sur une de nos actions, 266,5h de formation ont été dispensées sur 2023 dans cette catégorie.

Structures médico-sociales ou organismes de formation ou autres			
23 au 27/01/2023	Participer à la démarche d'évaluation précoce des troubles du neuro-développement (TND) - Besançon (DREETS 2022)	35	24
02/02/2023	Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 4_Intéraction	7	18
27/02/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 1 _Connaissances des TND	7	45
28/02/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 2 _Domaine cognition	7	45
02/03/2023	Journée "à la rencontre de l'autre" (lycéens, 21)	4	45
09/03/2023	Evaluation des TND chez l'enfant de 0/6 ans -Module 5 Bis_Médecin	7	6
13 au 17/03/2023	Participer à la démarche d'évaluation précoce des troubles du neuro-développement (TND) - Dijon 2023	35	24
06/04/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 4 _Domaine moteur sensoriel	7	39
07/04/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 4 _Domaine des interactions et de la communication	7	45
01/03 - 07/06/2023	L'accompagnement du repas en crèche	6	25

25/04/2023	Ressentir, Comprendre et Repérer -SGEN/CFDT	6	7
25-26/04/2023	Les TND - Département 58	14	26
17/05/2023	Accompagnement et prise en charge de l'adolescent porteur de troubles - Luzy	2	5
23/05-20/06/2023	Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles-intro - Com Com Gevrey	6	20
01-05/06/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 5 _Pose du diagnostic	7	46
02-05/06/2023	Participer à la démarche d'évaluation des TND pour intervenir précocement (0-6 ans.CAMPS 25) - Module 6 _Spécificités Médecin	7	15
06/07-21/09/2023	Accompagner les enfants avec des difficultés d'apprentissage dans le cadre du programme de réussite éducative	6	15
29/09-20/10/2023	Accueillir un enfant en difficulté d'apprentissage - Luzy	9,75	8
14/09/2023	Sensi Nièvre	6	42
26/09-19/10/2023	Sensi Haute Saône	6	57
06/10/2023	Sensi Jura	7	27
06/10/2023	Sensi 71	6	21
16/10/2023	Sensi 58	6,25	16
17/10/2023	Sensi 89	6	17
19/10-27/11/2023	Sensi 39	6	43
20/11/2023	Sensi 90	6	20
15/11/2023	Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles-intro - RPE Montchapet	1,5	23
21/11/2023	Sensibilisation aux troubles DYS - Claranet	1	60
04-08/12/2023	Participer à la démarche d'évaluation précoce des TND - Besançon	35	24
		266,5	808

3) Formations externes avec inscription individuelle, payantes et gratuites

Afin que les professionnels puissent réaliser plus facilement des formations habituellement très éloignées de la région, PLURADYS fait venir des intervenants extérieurs. Ces formations relèvent d'un financement réalisé par les stagiaires, puisque nous sommes ici dans un fonctionnement plus standard d'organisme de formation, avec des inscriptions individuelles et d'une aide financière possible par les OPCO des professionnels.

Nous avons distingué les formations payantes, en présentiel ou en visio et les formations gratuites destinées au grand public.

Formations externes Amélioration des compétences professionnelles

Formateurs spécifiques

Spécifique métiers		Nb	Vol
26/01/2023	Initiation aux TCC chez l'enfant	8	21
23/02/2023	Webinaire : repérage et orientation des enfants à risques TND	0,75	4
07 et 21/03/2023	La cognition mathématique à la lumière de la cognition incarnée : approche intégrative et fonctionnelle (Formation 1)	7	5
27- 28/04/2023	La cognition mathématique à la lumière de la cognition incarnée : comment mener une intervention orthophonique fonctionnelle ?	14	6
23/05/2023	Webinaire : repérage et orientation des enfants à risques TND	0,75	8
11/09- 04/12/2023	Régulation TCC	6	1
14- 28/09/2023	Utiliser la MCRO dans sa pratique pédiatrique en ergothérapie (Mesure canadienne du rendement occupationnel)	9	12
29/09/2023	L'intervention orthophonique en langage écrit du jeune adolescent : concilier une approche systémique, courte et ciblée	6	7
05- 06/10/2023	VINELAND II : Evaluation du fonctionnement adaptatif	14	13
		65,5	77
Transversal			
19- 20/09/2023	Les Groupes d'Entraînement aux Habiletés Sociales	14	12
20/11/2023	TDAH, actualisation des connaissances (clinique, recherche, évaluation)	7	15
21- 22/11/2023	TDAH, évaluation et diagnostic dans une approche développementale	14	14
		35	41
TOTAL		101	118

Formations externes Inscription individuelle gratuite

Tout public / Formateurs extérieurs ou Pôle PLURADYS

Grand Public		Nb	Vol
09- 13/10/2023	Semaine des dys	10,5	416
TOTAL		11	416

**EXPERTISE
ET
INNOVATION**

V.1 Mieux vivre avec un trouble des apprentissages



Programme réalisé en 2023
et reconduit en 2024 à
Dijon et Dole.

Ce projet novateur est une expérimentation (financement Lions club Dijon) qui s'inscrit dans une démarche d'Education Thérapeutique du Patient.

Les interventions ont été élaborées par une équipe de professionnels, pluridisciplinaire, et de parents, dans un cadre théorique que nous nommerons environnementales ou encore écosystémiques. Une approche davantage centrée sur les aspects psycho-sociaux qui inclut les parents, pourrait agir directement sur la qualité de vie de ces derniers et indirectement sur la fonctionnalité de leur enfant dyslexique. Agir sur la fonctionnalité durant l'enfance permettrait de réduire les risques de complication socio- professionnels à l'âge adulte (Cole et al., 2020 ; De Beer et al., 2014 ; Sharfi & Rosenblum, 2014 ; Willcutt & Pennington, 2000).

Nous proposons ainsi une intervention par objectifs mesurables et non en séances itératives, en plaçant l'enfant et ses parents comme co-acteurs de l'intervention.

Les procédures sont ainsi pensées en lien d'une part avec le modèle de l'autodétermination, et d'autre part avec un modèle centré sur les objectifs d'amélioration des activités fonctionnelles, afin que chacun puisse comprendre, connaître et choisir des objectifs nécessaires à la scolarité, à la vie quotidienne ou de loisirs et qui font ainsi sens pour l'enfant et sa famille car elles recherchent de suite une participation de l'enfant et une amélioration de ses aptitudes pour y parvenir. L'objectif final vise une meilleure implication dans l'accompagnement et une amélioration de la qualité de vie pour l'enfant et sa famille.

Critères Eligibilité :

- **Age : 9 / 13 ans** ou du **CM1 à la 5ème**
- **TND sauf TSA**
- **Avoir eu un suivi ou avoir un suivi en cours**

Critères inclusion :

- Engagement à la continuité / assiduité pour les séances en groupe
- Pour les temps individuels : parents autre accepté / domicile possible
- Contribution financière symbolique (ex : 20€ pour l'ensemble) et Signature de la Charte.

Critères d'exclusion :

- L'enfant ou le parent présente une psychopathologie
- TSA avec Déficience intellectuelle

OBJECTIFS :

- ❑ Mieux comprendre le trouble et identifier les conséquences dans la vie scolaire et quotidienne de votre enfant.
- ❑ Identifier les ressources de votre enfant et les outils pour l'aider à se motiver malgré ses difficultés
- ❑ Déterminer des objectifs ciblés pour améliorer sa scolarité, sa vie quotidienne, de loisirs et la coordination du parcours de votre enfant

L'évaluation a été menée par des mesures par auto-questionnaires à destination des parents (en T1 puis T2) :

- Attitudes parentales (inspiré des travaux de Hoover-Dempsey, 2005)
- Pratiques parentales (APQ9, Kyriazos, 2019) et Stratégies adaptatives (WCC, Cousson-Gélie, 1996)
- Qualité de vie du parent et de l'enfant (PAR DD QOL, Raysse 2011 & LD QOL 15, Waber 2019)
- Satisfaction du programme (inspiré des travaux de Gagnon, 1998)

Les résultats, outre la participation des familles de 100%, montre que la prise en soin des enfants TND et leur famille peut, en plus des rééducations habituelles, s'accompagner d'une intervention compensatoire de type socio-émotionnel avec une approche thérapeutique centrée sur le patient. Un programme psycho-éducatif spécifique aux TND peut répondre à ce type d'intervention.

V.2 L'autodétermination au cœur des parcours TND complexes

Depuis plusieurs années, notre association propose **des actions à visée d'accompagnement** pour les enfants porteurs d'un Trouble Neurodéveloppemental et leurs parents : plus de 50 soirées d'accompagnement parental par an, des ateliers « Coup de pouce » pour les enfants entrant au collège, des activités de sports adaptés, des ateliers « chorale », et depuis peu des expérimentations d'Education Thérapeutique du patient autour des troubles des apprentissages.

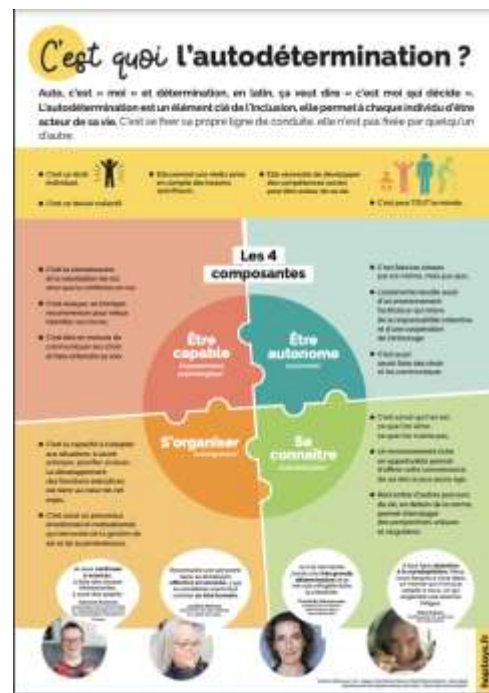
2024 marquera un tournant puisque nous déployons plus largement ces actions, dans une dynamique régionale.

- ⇒ Ainsi, en novembre dernier, l'ensemble de nos professionnels des Equipes Ressources du Réseau a pu participer à une journée de formation autour de l'Entretien Motivationnel, journée animée par Glori CAVALLI EUVRARD, dans la continuité des formations engagées depuis 5 ans sur le thème de l'ETP.
- ⇒ En février 2024, une quinzaine de professionnels suivront une formation sur l'Autodétermination animée par Marc BLIN

Les équipes sensibilisées et formées à cette approche de l'accompagnement, nous pourrons expérimenter des propositions différentes pour les enfants, leur famille et nos collègues de proximité : réaliser au préalable des **Entretiens des Besoins et de Coordination** afin de :

- 1- Faire émerger les besoins / demandes de l'enfant et de ses proches
- 2- Donner des clés de compréhension du / des TND et moyens d'actions
- 3- Ajuster les besoins aux possibilités d'actions
- 4- Permettre à l'enfant / aidants d'être acteur, c'est-à-dire de déterminer et co-élaborer des axes prioritaires d'interventions et des modalités / moyens à mettre en œuvre.

Il s'agit de viser d'emblée **l'autodétermination de l'enfant et de ses aidants, dans une approche éco systémique**. Ces entretiens pourront alors donner lieu à différentes propositions d'accompagnement : de l'appui administratif, à la coordination de leurs intervenants, de l'accompagnement parental à la mise en œuvre d'actions ciblées autour de l'enfant, de programme d'éducation thérapeutique à l'accompagnement socio-éducatif pour une intervention indirecte.



BILAN FINANCIER

ANALYSE GLOBALE

Comme en 2022, les charges financières sont plus importantes, avec le maintien à la hausse des charges salariales et une sollicitation toujours croissante des familles, induisant un nombre d'appels en hausse (963) et les traitements inhérents au niveau des coûts de secrétariat.

L'enveloppe complémentaire de l'ARS pour subvenir à ces hausses de dépenses depuis 2022, permettent de limiter nettement le déficit, sans toutefois le compenser totalement, alors que les montants des indemnités dérogatoires n'ont pas varié depuis la création de Pluradys, avec une grande stabilité des coûts parcours par enfants.

En ce qui concerne l'activité de formation, l'offre a continué d'augmenter. De nombreux webinaires ont été proposés, les demandes de formation externes n'ont cessé d'augmenter. Et au centre de l'activité de formation pour cette année et l'année 2023 : le projet régional de formation/sensibilisation, en partenariat avec la DREETS, concernant le repérage, dépistage, et diagnostic des TND dans les 1000 premiers jours de l'enfant. Les activités prennent donc une place plus importante dans le bilan financier. Une très grande partie de nos formations vise l'amélioration des pratiques des adhérents professionnels c'est-à-dire des acteurs locaux de la région. Ces activités n'ont donc pas vocation à générer des recettes, puisqu'elles font partie du plan d'action financé par l'ARS dans le cadre du CPOM.

Cette année 2023 est marquée par une forte activité associative, tournée vers l'accompagnement des familles : la poursuite des soirées parents, des sports adaptés, des journées des DYS et des nouveautés avec le stage « coup de pouce », le programme d'accompagnement « mieux vivre avec un trouble des apprentissages ». Toutes ces actions sont possibles grâce au soutien de plusieurs partenaires : lions club doyen, Caf REAAP, mécénat, ville de Dijon, département de Côte-d'Or, Rotary...

ANALYSE DETAILLEE

Sont présentés ci-dessous le détail des charges et des recettes. Le bilan comptable complet et détaillé est présenté dans le document fourni par la société CAPEC « Rapport comptable ».

Seuls les postes principaux sont illustrés et commentés ci-dessous.

Coût par département en euros (moyenne 2023) :

2023	21	39	58	70	71	89	90	25	Moyenne région
Nombre de parcours	65	56	23	31	38	37	23	38	311
Réunion*	545	518	480	552	509	482	478	468	510
Bilan**	450	424	412	519	456	390	489	366	436
total	995	942	892	1071	965	872	967	834	946

*Cela comprend l'entretien initial de coordination, la réunion de synthèse pluridisciplinaire et la transmission à la famille

**Cela comprend la part des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale qui sont pris en charge par PLURADYS

Le coût moyen du parcours diagnostique en 2022 est de 864 euros comprenant la coordination des professionnels et 391 € de tarifs dérogatoires (remboursement des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale). On note une hausse de 2% par rapport à 2021, imputable à la partie « bilan ». Le coût des indemnités dérogatoires des réunions par dossier est stable.

Pluradys dispose d'un bilan global incluant les bilans détaillés du Dispositif de coordination de Santé, de l'organisme de Formation et des autres actions associatives.

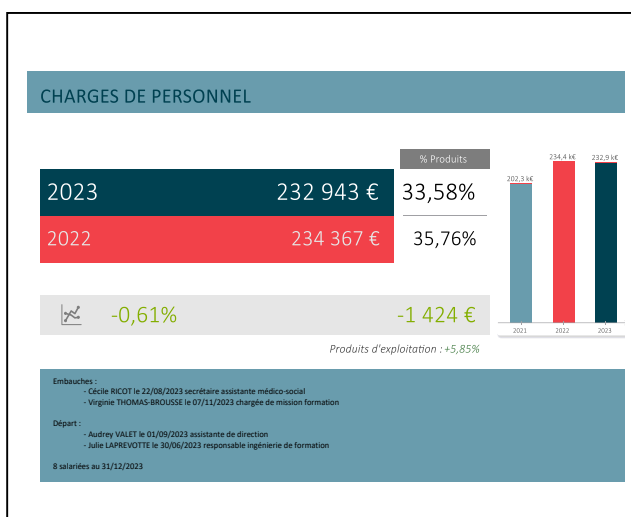
Dépenses

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2023	2022	Évolution	
Fournitures consommables Hausse électricité 2K€ + frnitures administratives 4K€	19 590 €	13 879 €	+5 711 €	+41,15%
Sous-traitance Frais info nouvelle mission tenue	1 002 €	499 €	+503 €	+100,8%
Locations, Charges locatives	23 462 €	22 560 €	+902 €	+4%
Entretien, Réparations	3 228 €	2 315 €	+913 €	+39,44%
Primes d'assurance	2 770 €	2 748 €	+22 €	+0,8%
Intermédiaires et honoraires Hausse honos bilans + indemnités	300 964 €	298 040 €	+2 924 €	+0,98%
Informations et [...] Hausse dépenses site internet	12 597 €	9 753 €	+2 844 €	+29,16%
Déplacements, Réception	8 476 €	8 601 €	-125 €	-1,45%
Frais postaux, Télécom.	12 281 €	13 250 €	-969 €	-7,31%
Frais bancaires	535 €	589 €	-54 €	-9,17%
Autres services extérieurs Hausse dépenses pour intervenants formation	4 369 €	3 349 €	+1 020 €	+30,46%
TOTAL	389 275 €	375 584 €	+13 691 €	+3,65%

Comptes de dépenses 2023 – Poste comptable 62 (Autres services extérieurs)

Honoraires. Prestations extérieures	11 494 €
Indemnités liées au parcours	128 781€
Indemnités autres des Equipes Ressources Dispositif de coordination- ERR	118 €
Autres indemnités (mission, formation)	63 724€
Bilans	96 847€
Frais postaux + tél	12 281€
Autres	22 074€



Recettes

Pluradys (Dispositif de coordination de Santé + Formation + Association)

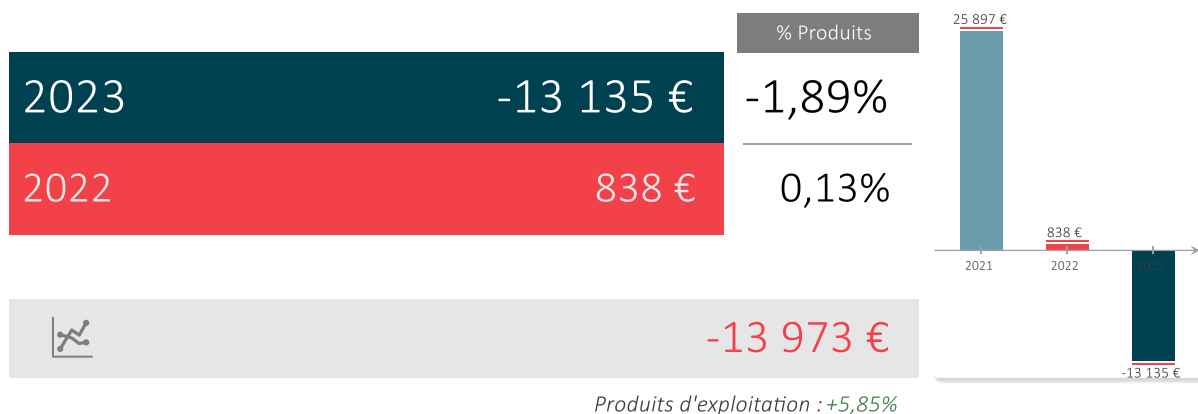
SOURCES DE FINANCEMENTS	2023
Subventions d'exploitation*	505 989 €
Cotisations	41 410 €
Reprises sur provisions	325 €
Prestations de service et autre	61 735 €
TOTAL	609 459€

*Détails des subventions d'exploitation :

ARS : 478 000 €
 Région : 18 000 €
 REAAP : 3 889 €
 Conseil départemental 21 : 4100 €
 Banque Populaire : 500 €
 Ville de Dijon : 1 500 €

Analyse des résultats de l'exercice

RÉSULTAT DE L'ANNÉE



FONDS DEDIES :

Engagement à réaliser 83 329 €
 Reprise engagement à réaliser 84 654 €

Résultats comptables :

Pluradys "Dispositif de coordination de santé" : - 15 257€

Pluradys "Formation" : - 11 571 €

Pluradys « Association » : + 13 694 €

Résultat global : - 13 135 €

Analyse des résultats de l'exercice

Le compte « Dispositif de coordination » est déficitaire dans la limite de 2,5% des recettes totales de Pluradys.

Les coûts du parcours patients sont fixes, aussi bien concernant les coûts des indemnités dérogatoires liés aux bilan et consultations, que des indemnités de coordination, dont les coûts sont fixes depuis l'origine de Pluradys, en 2008. L'augmentation des charges est donc uniquement liée à l'augmentation des charges salariales depuis 2022 et très clairement l'augmentation des charges d'électricité et de bureautique.

Ce déficit aurait dû être bien supérieur, mais a été compensé en partie par une dotation complémentaire de notre ARS, alertée face à l'augmentation des charges salariales qui avaient impactées déjà très fortement l'exercice comptable 2022.

Si le compte « formation » est déficitaire (pour à peine 2% des recettes totales annuelles de l'association), il faut noter que les charges salariales des postes de la formation ont pu être allouées pour moitié au compte formation. D'une part cela correspond mieux à la réalité, puisqu'environ la moitié des actions de formations sont « gratuites », ou innovantes, en lien avec l'amélioration des pratiques professionnelles sur notre territoire BFC. D'autre part cela confirme la nette amélioration de la santé financière de ce pôle formation, désormais en capacités d'absorber des charges salariales.

Enfin, les actions associatives, innovantes en termes de proposition d'accompagnement pour les parents et les enfants ont été largement intensifiées en 2023 et ont été financées principalement par du mécénat, avec des coûts calculés au plus juste et des recettes qui permettent de compenser les déficits générés par le dispositif de formation, certaines formations étant dispensées à titre gracieux.

Au total, l'association enregistre un déficit correspondant à 2% de ses recettes totales, dans un contexte à la fois très contraignant de hausse du coût des charges salariales et matérielles, et dans un contexte d'augmentation très nette des activités patient, de formation et d'actions d'associatives.

L'association dispose de la réserve financière pour assumer de très léger déficit, mais prend néanmoins des mesures pour les années à suivre (réduction des impressions, coûts d'impression, de bureautique, d'envois et de destruction des documents, hausse des contrats de formation payants, suivi au plus juste de la file active...).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette année 2023 est l'avant dernière de notre CPOM.

Si l'activité a augmenté en quantité, elle s'est inscrite dans la continuité des années précédentes, tandis que l'association a commencé à initier ses réflexions autour d'un Comité de Pilotage du futur CPOM.

Ainsi, le travail des équipes ressources pluridisciplinaires s'est poursuivi autour de sollicitations de familles toujours aussi nombreuses malgré la montée en charge des Plateformes de Coordination et d'orientation, et la difficulté dans certains territoires plus que d'autres pour trouver des professionnels évaluateurs disponibles et formés aux TND complexes. Il faut ici souligner le travail de partenariat avec les différents PCO, avec le CRA de Bourgogne et les différentes actions de formation et d'actualisation des connaissances proposées par notre organisme de formation à nos équipes. L'ensemble concourt à l'amélioration des pratiques d'une part en délimitant au mieux les interventions, rôles et responsabilités de chacun, et d'autre part en outillant les professionnels quant aux procédures diagnostiques actualisées.

La formation et l'information tiennent en effet une place centrale, tant pour la mise à jour des connaissances que pour la synergie créée sur nos territoires. Le travail du Copil Formation TND régional animé par Pluradys en est ainsi le reflet. Les actions réalisées avec le Rectorat de Besançon est aussi une belle illustration du partenariat et de la co construction d'action de formation, illustrant le décroisement des acteurs de la santé et de l'éducation, dans le respect des recommandations actuelles.

In fine, l'ensemble de ces actions et partenariats développés nourrit les réflexions et nos interventions auprès des familles, pour que les enfants avec TND puissent être mieux accueillis, compris, et accompagnés dans leur singularité.

Les actions d'accompagnement développées par l'association concourent désormais toutes à cette finalité : vivre avec son trouble en cultivant ses ressources, dans une dynamique de système où l'autodétermination n'est pas qu'un principe, mais bien un mode d'exercice concret au service du mieux-être des enfants et des familles.

L'année 2024 verra se construire le nouveau CPOM et intégrera ces dimensions fonctionnelles et d'interventions indirectes, basées sur une approche motivationnelle, permettant aux familles d'exprimer leurs besoins, et de construire alors des projets coordonnés pour y répondre au mieux.

ANNEXES

- 1) PLURADYS : Quel projet associatif ? - p 62
- 2) Modalités de fonctionnement de PLURADYS - p 64

PLURADYS : Quel projet associatif ?

PLURADYS a pour vocation d'optimiser le parcours diagnostique et l'accompagnement des enfants présentant des difficultés multiples dans le domaine des apprentissages et /ou du développement.

La raison d'être de l'association Pluradys repose sur la volonté :

- d'apporter à chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, le bien être auquel tout individu aspire,
- de lui donner le temps et les opportunités de progrès,
- de lui permettre de développer ses talents particuliers, d'exprimer le meilleur de lui-même.
- Se découvrir et s'épanouir, au-delà de ses difficultés plurielles, pour trouver sa place dans un lieu de vie de proximité puis dans la société de demain.

Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.

Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.

Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences.

Notre projet s'appuie sur la construction de prises en charge mobilisant énergie et compétences nourries d'alliances et de décroisements entre les professionnels de différents secteurs professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (hospitalier, institutionnel, libéral) impliqués auprès des enfants : social, santé, éducation. Ces professionnels sont appelés à œuvrer ensemble, à la mise en œuvre de projets de vie transversaux, pour le bien-être global de l'enfant au sein de sa famille, dans une ambition d'atteindre une autonomie sociale. Ce travail se base sur une coopération entre les parents et les professionnels, et doit reposer sur une communication claire, authentique et transparente, dans le respect du secret professionnel partagé.

Cette vision nous amène à agir autour des missions suivantes :

- Optimiser les actions des professionnels par l'information, la formation, le décroisement des acteurs, dans une vision transdisciplinaire, pour construire des projets individualisés.
- Accompagner, soutenir les enfants présentant plusieurs difficultés associées et leurs familles,
- Accompagner les parents en leur offrant des outils leur permettant d'être mieux associés à la scolarité de leur enfant.
- Etre partenaire, accompagner les institutions, les associations et plus généralement les acteurs locaux dans la mise en place de leurs projets à destination des enfants en difficulté
- Etre partenaire de la recherche scientifique, dans une démarche d'évolution permanente des pratiques.

Buts :

PLURADYS distingue 2 grands champs de compétences :

- la formation, l'information, la prévention destinées aux familles et professionnels dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement chez les enfants
- la coordination des professionnels afin d'optimiser le parcours diagnostique des enfants présentant des difficultés dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement

Il s'agit ainsi d'éclairer familles et professionnels sur les troubles diagnostiqués, en apportant une meilleure compréhension de l'enfant, et en proposant des stratégies d'accompagnement les plus pertinentes et adaptées possibles, dans le contexte où vit l'enfant.

Fonctionnement :

Pour ce faire, l'association se dote d'un conseil d'administration, d'un bureau, dont les rôles respectifs et les liens avec les ressources salariées sont définis dans le document joint.

Elle donne une place aux familles en permettant une mobilisation collective des parents sur un axe de solidarité et d'entraide.

Modalités de fonctionnement de l'association PLURADYS

Préliminaire : ce document a été élaboré dans le cadre de la rédaction du projet associatif dont il est parti intégrante. Il vise à améliorer le fonctionnement et la coopération des instances qui participent à la gouvernance de l'association : Conseil d'administration, Bureau, Direction opérationnelle. Il a été officiellement adopté par le Conseil d'administration en date du 19/09/2013.

L'Assemblée générale :

- Elle se prononce sur la gestion du Conseil d'administration et la situation morale et financière de l'association présentée par le Président et le Trésorier.
- Elle se prononce sur les orientations et priorités d'action proposées par le Conseil d'administration.
- Elle émet des propositions en termes de développement, de nouveaux partenariats, nouveaux adhérents. Les adhérents, professionnels et parents, bénéficiaires, peuvent ainsi assurer leur représentativité.
- Elle procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- Elle peut se réunir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts de l'association.

Le Conseil d'administration :

Les missions du Conseil d'administration :

- Définir / valider les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement (existence d'un projet associatif actualisé comprenant des buts et une stratégie formalisés) et s'assurer que ces orientations sont conformes aux valeurs de l'association, à ses statuts, aux lois et règlements en vigueur et pertinentes au regard des besoins de la société sur le territoire d'action de l'association.
- Garantir la bonne administration et la pérennité de l'association
- Garantir la qualité de la représentation institutionnelle de l'association
- Rendre compte de sa gestion à l'assemblée générale et lui proposer les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement.

Les fonctions du Conseil d'administration :

Pour remplir ses missions, le Conseil d'administration doit exercer les fonctions suivantes :

- Définir / Valider une stratégie (à 3 ans) actualisée régulièrement ce qui implique une réflexion prospective et une démarche d'évaluation.
- Définir/Valider la stratégie de communication de l'association et décider de la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
- Analyser et comprendre le contexte et les enjeux de son action.
- Prendre des positions sur l'évolution du contexte de l'association en réponse à des sollicitations diverses (Sollicitations de partenaires, environnement législatif et réglementaire, Fédération nationale, organes de presse...).
- Valider annuellement les budgets et les programmes d'actions.
- Contrôler annuellement l'exécution des budgets et des programmes.
- Évaluer la qualité et la pertinence des actions de l'association et de ses représentations institutionnelles au regard du projet associatif.
- Élire le Bureau de l'association.
- Définir les missions et attributions du directeur.

- Formaliser les délégations accordées au Directeur et aux membres du Conseil d'administration.

Le rôle des administrateurs :

L'association attend de ses administrateurs une implication qui se traduit notamment par :

- une participation assidue aux réunions du Conseil d'administration
- une participation effective aux prises de décisions du Conseil d'administration
- un regard sur le fonctionnement de l'association éclairé par leur expérience, leur expertise, leurs connaissances et points de vue.
- une disponibilité pour être une personne ressource en termes de compétences, d'idées, de dispositif de coordination, de propositions, de connaissances...

Cette liste n'est pas limitative, les administrateurs peuvent bien sûr remplir d'autres rôles, de façon permanente ou temporaire, selon leurs possibilités et par délégation du conseil d'administration :

- animation de commissions ou de groupes de travail
- préparation d'un événement particulier
- représentation de l'association
- participation aux travaux de la fédération au plan national ou régional
- etc.

Le CA aura le souci d'utiliser au mieux toutes les compétences des administrateurs et de favoriser une participation active de ses membres à la réalisation de ses missions en leur confiant des tâches précises.

Un administrateur pourra par exemple être délégué à la communication de l'association. Il sera chargé de faire au Bureau toute proposition relative à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association et d'animer tout groupe de travail sur ce thème. Un autre pourra se voir confier l'animation de la vie associative, un autre la représentation de l'association dans telle ou telle instance, ou l'étude d'une question particulière, un parent assurer le lien avec les familles...

Les besoins du CA pour remplir son rôle :

- Une information pertinente et ciblée sur la vie, les activités et l'évolution du contexte de travail de l'association
- Du temps pour réfléchir et pour échanger.
- Travailler à partir de propositions informées et motivées
- Travailler en dehors de l'urgence. La temporalité du travail du CA est le moyen terme. C'est lui qui assure que l'ensemble de l'association ne sombre pas dans un fonctionnement réactif uniquement conditionné par les exigences et les sollicitations du quotidien.
- Valoriser le rôle des administrateurs en insistant sur le fait que la responsabilité propre du CA est de prendre des décisions stratégiques.

Modalités de fonctionnement du Conseil d'administration :

Les modalités de fonctionnement doivent privilégier l'exercice des missions et fonctions essentielles du Conseil d'administration. La disponibilité des administrateurs est réduite, les temps de réunion doivent donc être préparés et conduits de façon à permettre au Conseil d'administration de traiter les questions et prendre les décisions qui lui reviennent en propre dans le temps dont il dispose sans se laisser distraire par les questions annexes ou qui ne sont pas strictement de son ressort.

Dans ce but, l'ordre du jour des réunions du CA est établi par le Bureau au moins 15 jours avant la réunion. Cet ordre du jour attribue une durée à chaque question à traiter. Il est adressé aux membres avec les documents annexes et les documents d'informations au moins 8 jours à l'avance.

Dans toute la mesure du possible, chaque question à débattre est préparée par au moins un membre du Conseil qui est chargé :

- d'étudier la question et d'élaborer une proposition (seul ou dans le cadre d'une commission, groupe de travail, groupe d'amélioration...)
- de présenter au Conseil la question à débattre et sa proposition qui sert de base au travail du CA.

Ce type de fonctionnement invite le Bureau à proposer au CA un programme de travail annuel dans la mesure du possible.

Le Bureau

Il est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire [et d'un(e) Vice-président(e)] qui sont élus par le Conseil d'administration après le renouvellement du Conseil par l'Assemblée Générale annuelle.

Les missions du Bureau :

- Assurer l'interface entre le CA et l'exécutif de l'association
- Assurer la continuité du fonctionnement de l'association en organisant la préparation des décisions du CA, en s'assurant que les décisions du CA sont mises en œuvre et en prenant les décisions nécessaires pour cela en fonction de l'actualité.
- Représenter l'association auprès des tiers (politiques, associations, partenaires, personnes diverses) selon les mandats et les besoins.
- Participer, à la demande de la Direction, à la gestion du personnel : embauches, départs, et problèmes ponctuels importants que la Direction ne pourrait pas gérer seule.

Les fonctions du Bureau :

- Se tenir au courant de l'actualité de l'association. Suivre tout ce qui se fait d'important au sein de l'association. Suivre l'évolution des dossiers en cours et des budgets.
- Aider, accompagner et contrôler l'action de la Direction
- Donner au CA les informations dont il a besoin.
- Organiser la préparation des orientations à présenter au CA
- Choix des thèmes à approfondir par le CA avec une échéance.
- Préparer l'ordre du jour et les réunions du CA afin qu'il puisse statuer en connaissance de cause.
- Se tenir au courant de l'actualité des fédérations et de l'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire.
- Organiser la représentation de l'association auprès des tiers

Le rôle propre du Président :

- exercer la responsabilité légale et administrative de l'association
- représenter légalement l'association
- garantir le bon fonctionnement du Bureau et du Conseil d'administration
- présider l'Assemblée générale annuelle et présenter le rapport moral.

Le rôle propre du Trésorier :

- garantir la qualité et la légalité de la gestion comptable et financière de l'association
- présenter le rapport financier à l'A.G.

Le rôle propre du Secrétaire :

- garantir « la mémoire » de la vie du CA et du Bureau.

- garantir le respect des procédures.

Le rôle propre du Vice-président [*si possible et pertinent*] :

- animer les réunions du CA
- développer, animer, et garantir la qualité de la vie associative

Modalités de fonctionnement du Bureau :

Le Bureau se réunit toutes les 6 semaines avec la Direction pour remplir ses fonctions 1 et 2. A l'issue de ces réunions, les informations jugées pertinentes sur la vie de l'association et les décisions éventuellement prises sont adressées aux membres du CA par le Secrétaire.

Le Bureau définit au moins 15 jours avant chaque CA pour établir l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit également autant que de besoin sur convocation du Président pour remplir ses différentes missions et fonctions. Le Président dirige les réunions de Bureau. L'ordre du jour est établi avant chaque réunion. Chaque membre du Bureau peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Un compte-rendu synthétique de chaque réunion du Bureau est établi par le Secrétaire et transmis aux membres du CA si le Bureau l'estime pertinent.

Les Besoins du Bureau pour remplir ses missions et fonctions :

A l'occasion des temps de travail mensuels avec la Direction, le Bureau a besoin de disposer des informations suivantes :

- bref rapport d'activités du mois écoulé
- point sur les questions relatives au personnel
- point sur l'évolution des partenariats
- questions en cours et à venir
- et trimestriellement, un point financier.

La direction opérationnelle :

La direction opérationnelle de l'association revient au Directeur(trice) dont les missions et fonctions sont définies ci-après.

Les missions de la Direction :

- Garantir au quotidien, en coordination avec le Bureau, le respect du projet associatif qui définit l'action collective décidée par les instances politiques de l'association.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le Bureau et le Conseil d'administration pour conduire l'action de l'association et prendre pour cela toutes les initiatives nécessaires pour les mener à bien et en garantir la qualité.
- Assurer l'encadrement des salariés de l'association et assurer la gestion des ressources humaines.
- Rendre compte régulièrement au Bureau et au CA de l'exécution de l'ensemble des actions engagées.
- Assurer, en concertation avec les membres du Bureau, la représentation de l'association auprès de ses partenaires publics et institutionnels.
- Assurer, en concertation avec le Président ou un membre du conseil délégué, le lien avec les différentes instances des Fédérations dont l'association est adhérente ou auxquelles elle souhaite être représentée.

- Proposer au Bureau de nouvelles actions à partir de ce que les militants, les salariés, et les partenaires font remonter du terrain et du public, mettre en forme toute proposition de développement de l'action de l'association sur proposition du Bureau pour examen et décision en Conseil administration.
- Participer au Conseil d'administration

Les Fonctions de la Direction :

- Organiser la gestion administrative de l'association de manière à garantir son efficacité et sa conformité aux règles en vigueur, aux attentes des partenaires et du CA.
- Organiser la gestion financière de l'ensemble des actions et activités conduites par l'association notamment par l'élaboration, le suivi et le contrôle permanent des budgets.
- Mettre en œuvre les moyens adaptés pour rendre compte aux membres du Bureau de l'exécution de ses missions et de l'ensemble des actions engagées.
- Rechercher les financements à même d'assurer la pérennité et le développement des actions nécessaires à la concrétisation du projet associatif de l'association.
- Organiser et contrôler le travail des salariés pour la mise en œuvre concrète des orientations et priorités d'action définies par le Conseil d'administration et veiller à la mise en place et à l'adéquation des moyens nécessaires à la réalisation des projets.
- Faire des propositions au C.A. en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication et mettre en œuvre la stratégie de communication définie par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, faire des propositions au Conseil d'administration pour décliner localement, les actions de communications promues par les instances nationales ou régionales de la Fédération.
- Assurer la gestion des ressources humaines conformément aux règles en vigueur et proposer les actions de formation à développer auprès des salariés et des militants bénévoles.
- Assurer la bonne gestion des matériels de l'association.
- Préparer, en concertation étroite avec la Présidente, les réunions des instances décisionnelles (Bureau – Conseil d'administration - Assemblée Générale).
- Répondre aux demandes du Conseil d'administration sur la mise en œuvre de projets spécifiques (études – prospection...).

Les Besoins de la Direction :

Par rapport au CA :

- Hiérarchiser ses missions des orientations et des priorités clairement définies.
- Préciser ses délégations par écrit

Par rapport au Bureau :

- Un temps de supervision régulier avec le Bureau.
- En cas de besoin un temps de travail exceptionnel à la demande de la Direction ou de la Présidente.